"Si quelqu'un pouvait persuader les Anglo-Canadiens qu'on peut s'instruire parfaitement dans une autre langue, aussi bien qu'en anglais, celui-là aurait fait beaucoup pour la solution de l'imbroglio scolaire."
UN SAUVAGE

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Si l'Eglise se retirait au désert, emportant avec elle son catéchisme et tous les rayons de la vérité chrétienne, les horreurs du paganisme et de l'esclavage antique reviendraient sur la terre.
Jules SIMON

RÉDACTEUR: J. VALOIS, O.M.I. ADMINISTRATEUR: L. BUSSIÈRE, O.M.I.

23ième Année PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 21 février 1934 No 51

L'effervescence européenne

EN FRANCE

La France vient de vivre des heures mouvementées. Jamais, depuis 1848 et 1870, Paris ne fut le théâtre de pareilles émeutes.

Le scandale de Stavisky et la corruption de certaines sommités parlementaires ont soulevé l'indignation populaire. De là à l'insurrection, il n'y eut qu'un pas vite franchi.

Les royalistes, sous la direction de Charles Maurras et de Léon Daudet, ont lancé leurs équipes de camelots dans la mêlée non pour l'apaiser, mais pour la surexciter.

Les communistes et les socialistes, sous le commandement d'agitateurs de métier, eurent tôt fait d'organiser des manifestations, des parades et la grève.

Les groupes minoritaires voyaient, dans l'agitation de la masse, une occasion toute faite de se hisser au pouvoir. Ils n'étaient pas, comme la foule des braves gens, troublés par la hantise d'expurger les gestions d'Etat et de fustiger la défection des politiciens crapuleux qui ont trempé dans l'affaire de Bayonne.

Leurs ambitions politiques ont été frustrées. L'âme française s'est ressaisie.

Nous connaissons les résultats de la révolte— elle n'en eut jamais que de funestes —: effusion de sang, désorganisation des services publics, rupture des artères de la vie économique et sociale, désarroi chez la foule désemparée, résignation du premier ministre Daladier et de son cabinet.

La guerre civile aurait fait traînée de poudre et semé l'anarchie à travers toute la France n'eût été l'emprise d'un vieillard de soixante-dix ans, qui, pour sauver sa patrie, à l'heure où la politique étrangère crée chaque jour des problèmes très graves, alors qu'une étincelle peut allumer une conflagration européenne, renonça à la quiétude et à la douceur de sa retraite.

Nous nous réjouissons du succès de M. Doumergue. Il sut trouver la soupape magique capable de calmer l'effervescence populaire qui, autrement, aurait eu des répercussions désastreuses dans un pays cher au coeur des Canadiens français.

EN AUTRICHE

La patrie du chancelier Dollfuss a passé par le creuset de la guerre civile. La tourmente endiablée de la révolution a mis l'Autriche à un doigt de l'abîme. Les nationaux-socialistes, de connivence avec les turbulents nazis, ont tenté un grand coup d'Etat pour renverser l'autorité, non pas à l'aide des idées et des principes, mais au moyen de mitrailleuses et au bout de la baïonnette. C'est le procédé habituel du socialisme que de dresser individu contre individu, classe contre classe quand ce n'est pas pays contre pays.

Heureusement, il s'est trouvé une volonté de fer pour barrer leur marche révolutionnaire. Dollfuss a été sans pitié pour les anarchistes. Il a frappé dur et dru. Les nationaux-socialistes étaient avertis. "Ce n'est pas par la violence ou la pression que l'on pourra changer la face des choses (avis aux socialistes). Toute tentative plus ou moins détournée d'influencer par la pression ou par la force l'évolution intérieure de l'Autriche sera impitoyablement réprimée." Le petit homme a prouvé aux nationaux-socialistes qu'il ne parle pas en vain et qu'il sait mettre en pratique ce qu'il prêche.

Que veulent les nationaux-socialistes? D'abord et surtout: saisir le pouvoir. La politique de Dollfuss n'a pas l'heur de leur plaire. Le chancelier veut à tout prix restaurer son pays par l'application des principes de l'encyclique *Quadragesimo anno*. Est-ce si dangereux? Il veut redonner une âme à son peuple et l'imprégner d'un idéal pétri de christianisme. Serait-ce contre cette politique, l'unique politique de la tranquillité dans l'ordre, que s'insurgent les socialistes tracassiers? Qu'ont-ils de mieux à présenter en fait de doctrine sociale? Leurs théories utopiques et déficientes qui ont jeté la confusion dans les intelligences et le désarroi dans le domaine économique partout où l'on en a tenté l'essai ! Le régime socialiste n'a-t-il pas acheminé l'Autriche vers la banqueroute!

Pour l'oeil tant soit peu ouvert sur les démêlés de la politique de cette partie de l'Europe et sur les agissements des nazis, il est évident que des forces étrangères réactionnaires travaillent à désintégrer la puissance de l'Autriche. D'ailleurs, les nationaux-socialistes militent pour le rattachement de l'Autriche au IIIe Reich. Le vice-chancelier n'en faisait pas un secret l'autre jour: "C'est un triste chapitre de l'histoire du peuple allemand que celui où, à cause de l'égoïsme et de l'instabilité d'un parti, une lutte est déclanchée contre la majorité de la population, lutte au cours de laquelle des procédés inouïs sont employés. Les nationaux-socialistes ont eu la lâcheté de nous poignarder dans le dos au moment où nous allions remporter la victoire définitive sur le marxisme. Les coupables de cette action infâme sont surtout les chefs qui enflammèrent de haine sacrilège des jeunes gens encore inexpérimentés. Nous ferons tout pour que le relèvement commencé ne soit pas enrayé par des gens qui n'ont aucune responsabilité à supporter."

Le chancelier Dollfuss veut l'indépendance de son pays, le libre développement de ses institutions religieuses et nationales et le respect de ses vieilles traditions qui ont préservé l'âme autrichienne contre les tendances démoralisantes d'une politique de conception purement humaine. Pourquoi les nationaux-socialistes, s'ils ne sont pas tout à fait étrangers à leur pays, s'opposeraient-ils avec une fureur inouïe à une si haute et si noble aspiration

La lutte titanesque que Dollfuss soutient avec une si remarquable énergie, son ardent désir de réhabiliter la vie sociale de son peuple par la mise en oeuvre des principes chrétiens et des vertus de charité, et de justice lui ont gagné l'admiration du monde entier.

EN ESPAGNE

En moins d'un an, le socialisme a mis l'Espagne à feu et à sang. Qui pourra compter les grèves et les révolutions fomentées par les socialistes-radicaux durant leur règne. Que d'églises, de couvents, d'institutions religieuses brûlés ou pillés, que de prêtres malmenés, conspués ou expulsés; que d'écoles étatisées ou fermées! Et la mésadministration de la chose publique? Un véritable chaos politique et économique.

Voici des réalités peu brillantes. C'est une plume d'Espagne qui les décrit: "Le budget des dépenses qui, en 1930, était de 3,780 millions de pesetas, a été, en 1933, de 4,771 millions de pesetas les services publics sont plus désemparés que jamais, l'indiscipline sociale est très grande, et le discrédit à l'extérieur n'est pas moindre que celui de l'intérieur. Par contre, la dépréciation des valeurs, pendant les huit derniers mois, dépasse de 148 millions de pesetas-or celle de la même période, l'année précédente." Voilà le bilan que remit au gouvernement actuel le régime socialiste. Il est une piètre annonce en faveur du système.

L'avènement des droites au pouvoir a exaspéré les partis radicaux de gauche aux Cortès. Ils ne se sont pas calmés depuis. Privés de l'autorité, ils se vengent en intriguant contre elle et en se livrant à des actes de violence. Lors des élections municipales en Catalogne, ils ont eu recours à la brutalité, aux menées déloyales, à l'hypocrisie. Ils ont fait des mamours et de belles promesses aux catholiques. Pattes de velours en temps d'élections, griffes de tigre une fois à la tête de l'administration. "Les pires ennemis de la religion, écrit l'auteur précité, se trouvent en Catalogne et au pays basque, centres du socialisme . . ."

Ces jours derniers, de nouvelles émeutes ont éclaté. Des coups de feu ont été échangés entre la police et les grévistes; des morts et des blessés.

Au fond des fréquentes insurrections et révolutions qui troublent tous les pays à l'heure actuelle, l'on y rencontre immanquablement des socialistes ou des communistes, quand ils ne sont pas acoquinés pour troubler la paix.

Comment, après de si tristes expériences, des Canadiens s'acharnent-ils à essayer le régime socialiste pour réprimer les abus du pouvoir établi. Dieu les préserve des sophismes socialistes. Autrement il pourrait leur en cuire. Car ce n'est pas par les mitrailleuses et les engins de guerre que l'on rétablira l'ordre économique et social, pas plus au Canada que dans les pays d'outre-mer.

Pour combattre les maux dont souffre l'humanité, il faut former l'opinion publique par la persuasion et la diffusion de la saine doctrine, "il faut faire comprendre aux gouvernants et aux gouvernés la nécessité de pourvoir la machine économique des organes de direction et des freins régulateurs qui lui manquent, lisons-nous dans le programme de l'Ecole Sociale Populaire, mais en veillant à ce que les uns et les autres fonctionnent toujours suivant les exigences spirituelles et morales de la vie humaine."

La solution n'est pas ailleurs.

Joseph VALOIS O. M. I.

Albert I, roi de la Belgique, est décédé

Le roi-héros tombe en grimpant une falaise

Il succombe des suites de sa chute, sans secours --- Le successeur sera couronné vendredi --- Protestation des communistes --- Tragique découverte

BRUXELLES. — La Belgique est en deuil. Son roi bien-aimé, le roi-héro, Albert 1er, a rencontré la mort dans un de ses sports favoris, l'ascension d'une falaise, samedi dernier.

Le monarque est mort, seul, après une chute de 36 pieds.

Le corps n'a été retrouvé que plusieurs heures plus tard, après de longues et frénétiques recherches. Il avait une fracture au crâne qui causa la mort instantanément.

Règne mouvementé

Il est mort à la veille du 25ème anniversaire de son couronnement au trône de la Belgique, qu'il occupa royalement pendant la plus terrible période que son pays ait jamais connue.

En 1914, il prit le commandement de la vaillante armée belge. Il a vu de près les émouvantes hecatombes de Liège, Namur, Antwerp et Yser. Il a encouragé ses soldats, son peuple martyre; il a souffert avec eux; il a survécu à la catastrophe. Il a secouru les malheureux, consolé les veuves, établi un fonds pour les orphelins. Il était chéri de son peuple.

Sa vie

Albert naquit le 8 avril, 1875, et fut couronné roi le 1er décembre 1900, deux mois après son mariage à la princesse Elisabeth, deuxième fille du duc Charles-Théodore de Bavière. Elisabeth l'accompagnait toujours en temps de guerre comme en temps de paix. Elle était garde-malade à l'hôpital de La Panne, s'interessait au bien-être des soldats dans les tranchées et les cantines.

Plusieurs Canadiens qui ont servi dans les Flandres pendant la grande guerre, se rappelleront la belle et noble figure d'Albert, roi des Belges, visitant les armées canadiennes après la bataille.

Obsèques

Le corps repose en chapelle ardente au palais de Bruxelles en attendant l'enterrement, jeudi. Une formidable canonnade annonça au peuple le deuil national. Le décès du roi a été enregistré officiellement au palais Laeken. Cet acte légal laisse le trône accessible au prince héritier.

Intronisation de Léopold III

Le prince Léopold III, appelé en toute hâte de la Suisse, avec sa dame, la future reine, sera couronné roi des Belges vendredi. Le nouveau roi a 32 ans, il possède l'affection de son peuple qui l'a connu, à l'âge de 13 ans, comme simple soldat dans l'armée de la grande guerre. C'est un démocrate convaincu, un soldat et un disciple sérieux du gouvernement.

Protestation des communistes

Le parti communiste a immédiatement lancé un manifeste avisant tous les communistes et ouvriers belges de refuser le nouveau roi et de demander l'établissement d'une république. Ce manifeste fut reçu froidement par les politiciens.

Les ressources naturelles de Saskatchewan

Le problème du retour de ces ressources sera résolu par une commission.

RECLAMATIONS

Une commission est en train de résoudre définitivement le problème du retour des ressources naturelles à la Saskatchewan. Lorsque cette province fut séparée des Territoires du Nord-Ouest en 1905, le gouvernement fédéral se réserva l'administration des terres de la Couronne et des autres ressources naturelles. En 1930, il fut décidé de rendre ces ressources au gouvernement de la Saskatchewan, et il fallait alors compenser la province pour les ressources qui furent vendues et les revenus découlant des autres ressources conservées. La province réclame $170,000,000, et ces réclamations vont être étudiées par une commission composée du juge A. K. Dysart de Winnipeg, du juge H. V. Bigelow de Régina et de George C. McDonald de Montréal.

En réponse à ces réclamations, le gouvernement fédéral soumettra son cas à la commission le 26 février, et fera un certain nombre de contre-réclamations.

LETTRE PASTORALE

L'Action catholique

LOUIS-JOSEPH-ARTHUR MELANSON
par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Gravelbourg,

AU CLERGE SECULIER ET REGULIER, AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES ET AUX FIDELES DE NOTRE DIOCESE, SALUT ET BENEDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

(Ce qui suit est un résumé de cette substantielle Lettre pastorale de Mgr Melanson. Nous aurions voulu la publier in-extenso, *mais le manque d'espace nous en empêche.)*

Nos Très Chers Frères,

Vous n'ignorez pas la situation lamentable dans laquelle se trouve la société à l'heure présente. La crise qui sévit et qui persiste loin d'amener les hommes à de meilleurs sentiments semble les plonger encore davantage dans la voie du mal. L'horizon de l'avenir donc, tant au point de vue religieux, social qu'économique, s'assombrit de plus en plus.

"Profitant d'un si grand malaise économique et si grand désordre moral, nous dit le Saint-Père, les ennemis de tout ordre social, quelque soit leur nom: communistes ou autres, et cela est le mal le plus redoutable de notre temps, — s'emploient avec audace à rompre tout frein, à briser tout lien imposé par la loi divine et humaine, à engager, ouverte ou sournoise, la lutte la plus acharnée contre la religion, contre Dieu même . . . et ainsi nous voyons aujourd'hui ce qui ne se vit jamais dans l'histoire: le drapeau de la guerre satanique contre Dieu et la religion effrontément déployé par la rage abominable des impies à travers tous les peuples et dans toutes les parties de l'univers . . ." (Caritate Christi 1932).

En face de ces maux dont on ne peut cacher le triste tableau, le Souverain Pontife désire, veut et prêche le ralliement de toutes les âmes de bonne volonté. Le mot d'ordre est donné aux évêques et aux prêtres de "prêcher à temps et à contretemps" la saine doctrine et de défendre la cité du bien attaquée jusque dans ses profondeurs. Il va plus loin; il exhorte et presse les fidèles à se grouper autour de leurs chefs spirituels et, sous leur direction, d'opposer au mal envahisseur l'action éclairée, solide et constante de toutes les forces catholiques.

Nous ne pouvons rester sourds à cet appel vibrant jeté dans le monde comme un cri suprême de détresse par Celui qui, éclairé des lumières même de Dieu, en nous montrant le danger a le droit de nous indiquer le moyen de l'écarter, et qui, en nous faisant mesurer l'étendue des maux qui affligent l'humanité, a mission de nous en indiquer les remèdes. C'est pour répondre à l'appel de notre Vénéré Père Commun, le glorieux Pie XI, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Successeur de Saint Pierre et le Chef de la Sainte-Eglise, que nous venons, Nos Très Chers Frères, vous parler, à l'occasion de la sainte Quarantaine, de ce devoir qui incombe à tous Nos fidèles d'entreprendre dans la mesure de leurs forces, mais avec la meilleure volonté possible, ce que nous appelons: l'Action catholique ou l'apostolat laïque.

L'Action catholique telle que le Saint-Père nous la présente et nous

(Suite à la page 4)

La politique

Maintenant que les sessions battent leur plein dans les provinces du Canada; que les duellistes de la politique s'entrechoquent, toujours, évidemment, pour le plus grand bien des administrés; que les gouvernements chantent leurs beaux faits et que les oppositionnistes flétrissent leurs méfaits et tonnent bien haut qu'eux seuls ont la Pierre philosophale capable d'opérer les transmutations urgentes, nous avons pensé qu'une collection de jugements et appréciations sur la politique par des hommes marquants de l'histoire, ne manquerait pas d'intérêt et pourrait faire surgir quelques salutaires réflexions.

La politique est la science du gouvernement des Etats.

❖ ❖ ❖

"La politique de l'homme consiste d'abord à tâcher d'égaler les animaux, à qui la nature a donné la nourriture, le vêtement et le couvert; ces commencements sont longs et difficiles." (Voltaire, Dict. phil. Politique.)

❖ ❖ ❖

"La politique, espèce de morale d'un genre particulier et supérieur, à laquelle les principes de la morale ordinaire ne peuvent quelquefois s'accommoder qu'avec beaucoup de finesse." (D'Alemb. Disc. prélim., Encycli. Oeuvre.)

❖ ❖ ❖

"J'admire le langage des politiques: à les entendre, c'est toujours la raison, c'est l'équité toute pure qui les conduit; à les voir agir, il est clair que l'intérêt seul ou l'ambition est leur règle et leur guide." (Rollin.)

❖ ❖ ❖

"Savez-vous quelle est la plus grande jouissance pour un aviateur à deux mille mètres d'altitude? C'est de ne pas entendre parler politique." (Guy Dupréhault.)

❖ ❖ ❖

"La politique est-elle autre chose que l'art de mentir à propos? (Voltaire.)

❖ ❖ ❖

"A la campagne et dans les petites villes, faire de la politique, ce n'est "le plus souvent que haïr son voisin." (Comte de Belvèze.)

❖ ❖ ❖

"La politique est pour beaucoup l'art de se faire des ressources sans mise de fonds." (Emile Deschanel.)

❖ ❖ ❖

"Les hommes politiques peuvent quelquefois jouir de l'impunité, parce qu'ils meurent; les nations ne le peuvent jamais, parce qu'elles vivent toujours assez longtemps pour subir les conséquences de leurs actes." (Funk-Brentano.)

❖ ❖ ❖

"La grande habileté des politiques, c'est de donner de beaux prétextes à leurs mauvais desseins." (Bossuet.)

❖ ❖ ❖

"S'ils (Platon et Aristote) ont écrit de la politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous." (Pascal, Pensées)

❖ ❖ ❖

"Politique, ce est à dire le governement des citez, qui est la plus noble et haute science et lé plus nobles offices qui soit en terre, selonc ce que politique comprend generaument toutes les ars qui besoignent à la communité des hommes." (Brun., Latini, Trésor.)

❖ ❖ ❖

"Et encore est-il plus convenable à celui qui veult savoir politique que il ait connaissance de l'âme." (Oresme, Eth.)

❖ ❖ ❖

"Voilà donc le mystère du conseil de Dieu, voilà cette grande maxime d'Etat de la politique du ciel: Dieu nous a formé dans le temps pour nous faire passer dans l'éternité. (Bossuet, Variantes.)

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que la politique prête flanc aux traits parfois très piquants de la critique.

Si la politique veut conserver son titre d'art, il lui faut s'inspirer d'en-haut, ne pas se laisser enliser dans le bourbier des égoïsmes mesquins, se défaire des tactiques de l'"ôte-toi de là que je m'y mette" ou des critiques acerbes "pour abattre un homme, un parti." Elle doit unir, construire en poursuivant l'erreur, le mensonge pour donner libre cours à la vérité.

Le code du grand Législateur, qui préside à l'évolution de l'univers, devrait être pour les partis politiques un livre de chevêt. De leurs sanhédrins émaneraient alors les sages législations qui font l'admiration des peuples. — J. V.

La législature provinciale

Ouverture de la sixième session de la septième législature de la Saskatchewan --- Son Honneur le lieutenant gouverneur, E. H. Munroe donne la lecture du discours du Trône

REGINA. — Jeudi dernier, s'ouvrait avec la solennité et la pompe habituelle la sixième session de la septième législature de la Saskatchewan.

Le représentant du roi fut salué par une salve d'artillerie à son entrée à la Chambre. Son Honneur le lieutenant gouverneur H. E. Munroe s'avança vers le trône escorté de gens-d'armes revêtus d'uniformes gallonnés d'or, qui contrastaient avec les couleurs sombres des habits noirs des ministres, des représentants des églises, des juges et des centaines de spectateurs qui se pressaient dans les galeries.

Une profusion de fleurs réjouissait l'oeil, tandis que les harmonies de la fanfare charmaient l'oreille. Une note de tristesse ajoutait à l'émotion. Des tentures noires décoraient les bancs des trois membres ravis par la mort durant l'année.

Son Honneur ouvrit alors officiellement la session par la lecture du Discours du Trône. Cette pièce d'éloquence est toujours rédigée de façon plutôt vague. Elle est presque toujours incolore. Elle trace le travail de la législature. Cette année, le Discours du Trône glisse sur les questions de finance, il mentionne tout de même une nouvelle législation au sujet du redressement des dettes; il laisse prévoir des mesures d'économie plus rigides, il s'allonge démesurément sur un plan de reboisement et d'irrigation qui couvrirait une période de 60 à soixante-cinq ans; il décrit ensuite l'état de santé de la population et souligne les avantages que le gouvernement désire fournir aux citoyens dans le domaine des traitements médicaux et des soins d'hôpitaux; à notre étonnement, il ne dit mot de la stérilisation, le ministre de la santé aurait-il eu connaissance des protestations?

Le Discours décrit l'état de souffrance des fermiers victimes de la sécheresse et des sauterelles. Il leur promet du secours dans leur campagne contre le fléau. Il amorce le sujet des arrérages de taxes et promet une réduction des pénalités.

Nous publions le texte du discours dans une autre colonne.

(Suite de la page 2)

LES TROUBLES EN AUTRICHE
(voir page 5)

La législature provinciale

(Suite de la 1ère page)

Après la lecture du Discours du Trône, la Chambre ajourna à vendredi après-midi.

Le débat sur le Discours commença lundi soir.

Discours du Trône

Voici le texte du discours du Trône lu à la Chambre, jeudi dernier par Son Excellence le lieutenant gouverneur H. E. Munroe.

J'ai le plaisir et l'honneur aujourd'hui de vous souhaiter la bienvenue à la sixième session de la septième législature de la province de la Saskatchewan, et en ce faisant, puis-je exprimer l'espoir que vous allez, avec la plus entière compréhension des difficultés qui confrontent notre peuple, diriger vos efforts, comme vous l'avez fait par le passé, pour trouver une solution à nombre de problèmes intimement liés à la vie de notre population.

Je partage votre douleur et votre profond regret pour la perte de quelques membres de l'assemblée, fauchés par l'ange de la mort, depuis votre dernière session. A la mémoire, aux parents et amis des représentants de Kindersley, Battleford et Happyland, j'offre, de votre part, le tribut du plus grand respect et de la plus haute appréciation.

Au cours de l'année passée, notre peuple a expérimenté des difficultés inaccoutumées en raison des conditions économiques anormales qui ont étreint tous les pays. Notre province a porté plus que sa part du fardeau de l'adversité. Près de 40,000 fermiers disséminés sur une vaste étendue ont manqué de récolte. En conséquence de la sécheresse et de la plaie des insectes, environ 180,000 hommes, femmes et enfants ont été et sont encore assistés par mon gouvernement avec l'aide de la Commission de secours.

Afin de faire face à la situation, mon gouvernement a jugé bon de s'assurer les services de la Commission instituée en 1931 et qui travaille depuis sans interruption.

Notre peuple doit être plus encouragé à la perspective d'une bonne récolte en 1934, puisque nous avons plus d'humidité que nous n'en avons eue depuis 1927. Le fléau des sauterelles est inquiétant, mais mon gouvernement prend tous les moyens humainement possibles pour aider les fermiers à préserver leurs récoltes.

C'est une source de joie de constater les indications d'une reprise des affaires et de l'industrie à travers tout le Canada. Je crois que la hausse graduelle des prix sera constante afin que notre pays s'achemine sur la route qui mène à une prospérité durable.

A la récente conférence interprovinciale tenue à Ottawa, le fédéral et la province se sont entendus pour continuer, au cours de la présente année, le secours aux chômeurs. Nous espérons que le programme de travaux que doivent exécuter au printemps et à l'été les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités embouchera un grand nombre de nos concitoyens.

Au cours de l'an passé, il n'y a eu aucune interruption dans l'éducation en dépit des difficultés qu'eurent à surmonter les administrations scolaires. Les cours par correspondance pour les études du *high school* ont rendu et continuent de rendre des services inappréciables aux garçons et filles de la campagne dans l'impossibilité de suivre autrement ces cours.

Des travaux de construction et d'entretien des grandes routes seront entrepris durant la prochaine saison afin de procurer de l'ouvrage et de l'aide aux fermiers dans le besoin.

Durant l'année, mon gouvernement, par l'entremise de négociations directes avec les Lloyds de Londres, a obtenu un contrat écrit qui réduit de 33 1-3 p. c. les taux d'assurances marines sur le transport par la Baie d'Hudson, et une extension des assurances marines de sept semaines à trois mois et dix jours.

La campagne contre le feu entreprise par mon gouvernement a eu beaucoup de succès. La diminution des pertes par le feu a eu pour résultats immédiats un rabais sur le taux des primes d'assurance en divers endroits de la province. Afin de réduire encore les pertes par le feu, mon gouvernement prépare une campagne éducative dans les écoles. On a décidé d'assurer les écoles dans les districts où les incendies sont plus fréquents.

Mon gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics, a stimulé d'une manière pratique la culture des fruits dans la province. Des vergers très prometteurs ont été plantés sur les fermes expérimentales du gouvernement.

Croyant qu'une politique de reboisement, couvrant une période de soixante à soixante-cinq ans, est d'importance vitale pour l'agriculture et pour le développement de la Saskatchewan, instruit par l'expérience avantageuse des autres pays qui ont placé des fonds publics pour replanter des forêts, mon gouvernement a décidé d'instituer une commission permanente de reboisement avec mission d'étudier et de faire rapport sur un plan défini pour l'oeuvre forestière de la Saskatchewan, cette politique de reboisement encouragera et assistera le travail de plantation que les municipalités ou les individus entreprendront.

Afin de conserver l'eau du printemps sur les terres et les cours d'eau là où la chose est faisable; afin de fournir l'eau nécessaire à la consommation domestique et d'en faire une provision suffisante pour l'année dans les régions sujettes à la sécheresse; afin de conserver tous les cours d'eau qui attireront la pluie, mon gouvernement projette un relevé de tous les bassins et de la dépression des rivières dans les régions arides de la province, et se propose de faire insérer dans le programme des travaux publics, cette année, la construction de digues là où la chose est possible.

L'an passé, mon gouvernement a aidé plusieurs colons à s'établir sur des terres de la province. Cette année, mon gouvernement continuera sa politique du retour à la terre. Quelque 4,000 colons avec leurs familles, ont été placés sur des terres situées dans la partie nord au cours des quatre dernières années, d'où une augmentation de la population dans cette partie d'au moins 20,000 habitants.

Convaincu que plusieurs fermiers en culture sont inaptes à procurer une subsistance raisonnable aux agriculteurs et que des fermes propres uniquement au "ranchage" ont été cultivées durant les années mouilleuses avec le résultat qu'en temps de sécheresse elles ont créé aux fermiers des obstacles insurmontables, mon gouvernement se propose de continuer ses investigations pour trouver des terres ou la moisson, le pâturage et l'industrie forestière sont possibles et pour promouvoir la culture des terres les plus propres au fermage et conseiller l'abandon de celles qui sont improductives afin d'établir des bases économiques solides.

La branche du ministère des chemins de fer, du Travail et des Industries, qui fut organisée de bonne heure l'an passé, pour stimuler les intérêts de la route de la Baie d'Hudson et développer le commerce via Churchill, continue son travail couronné jusqu'ici de progrès satisfaisants.

Mon gouvernement, par l'entremise de son propre ministère, a fait tout son possible pour aider l'industrie de l'agriculture par des avances et le développement des marchés. La législature étudiera les détails de cette entreprise.

En conformité avec la requête des producteurs intéressés, mon gouvernement a institué une commission pour examiner la question de la production, de la distribution et de la vente du lait. La Commission a recueilli les informations nécessaires et présentera bientôt son rapport à mon gouvernement.

On nous demandera de considérer à nouveau le sujet du redressement des dettes, de la consolidation des arrérages de taxes et des amendements à la loi des exemptions.

La loi des villes *(City Act)* sera consolidée cette année. C'est aussi l'intention de mon gouvernement de passer une loi pour réduire les pénalités sur les arrérages de taxes dans les municipalités rurales.

En conformité avec la teneur de l'entente à propos des ressources naturelles, une commission a été nommée. Les membres suivants en font partie: M. le juge Bigelow de Régina, M. G. MacDonald de Montréal et M. le juge Dysart de Winnipeg. Ils ont tenu leur première assemblée le 5 février dernier à Ottawa. La commission considérera la requête de mon gouvernement de la part de la Saskatchewan pour obtenir une compensation de nos ressources aliénées par le Dominion depuis 1905.

Durant l'année dernière, l'Exposition mondiale du grain et la Conférence, tenues dans la capitale où se sont rencontrés des hommes d'Etat et d'affaires de tous les points du monde, ont été couronnées d'un grand succès.

Il est un fait notoire digne de mention. Durant les trois dernières années, années de tension morale et de détresse, il n'y eut aucune dépression dans la santé de notre peuple. En 1931, la diminution des mortalités marque un nouveau record. En 1932, amélioration sur l'année précédente. Les rapports incomplets de 1933 révèlent de nouveaux progrès.

Mon gouvernement comprend parfaitement la nécessité de fournir à notre peuple tous les soins médicaux possibles. A cette fin, au cours de la dépression, il a maintenu les octrois aux hôpitaux sans réduction et, en plus, il a accordé des octrois spéciaux pour les patients des régions desséchées pour soins médicaux et frais d'hôpitaux.

Mon gouvernement a favorisé et développé la campagne pour le traitement du cancer et des maladies psychopathiques.

Durant trois ans, mon gouvernement, par le moyen de recherches continues, a procuré à notre population des services médicaux adéquats. Au cours de la présente législature, on nous demandera de passer des lois basées sur les informations fournies par ces recherches.

Un membre de mon gouvernement, dans la personne du trésorier provincial, représenta la province à la Conférence de Londres où se réunirent les représentants des principaux pays producteurs pour trouver une solution au problème créé par la baisse des prix du blé. Les pays en question se sont entendus. L'accord sur le blé vous sera soumis pendant la session.

Plusieurs autres mesures vous seront présentées, d'intérêt important pour notre peuple.

Vous étudierez les comptes publics et l'estimé des dépenses du prochain exercice financier. Dans la préparation de cet estimé, mon gouvernement a eu égard à la dureté des temps que nous vivons et conséquemment à la nécessité urgente de la plus rigide économie dans l'administration.

Je vous laisse au travail de la session, et j'ai la pleine confiance que vous vous acquitterez de vos devoirs dans le meilleur intérêt de la province. Je prie la divine Providence de vous guider et de vous diriger dans vos travaux.

LA SESSION FEDERALE

Escarmouches

OTTAWA.—Le premier discours prononcé par M. C. R. MacIntosh, député libéral de Battleford-Sud, Sask., a donné lieu à quelques escarmouches.

M. MacIntosh rappelle que l'un des parrains de l'Adresse, M. Gobeil, député conservateur de Compton, a dit qu'il était fier d'avoir été élu "pour mettre en pratique la politique de notre illustre chef, dont nous sommes fiers".

C'est bien cela, dit M. MacIntosh: la politique d'un homme et non pas la politique d'un cabinet ou d'un gouvernement, la politique d'un seul homme, le Moïse du Canada.

M. MacIntosh rappelle encore que M. Gobeil a dit que l'harmonie règne entre des gens de races et de religion différentes dans sa paroisse et dans d'autres paroisses de la province de Québec. Le malheur, c'est que le député de Compton ne soit pas sorti de sa circonscription de Compton, qu'il n'ait pas jeté un coup d'oeil sur ce qui se passe dans tout le pays. S'il avait su regarder en dehors de la province de Québec, il se serait rendu compte de la campagne de mésentente de races et de religions faites en 1930 par le chef de son parti et par tous les membres de son parti. C'est parce qu'ils ont mené une telle campagne que les conservateurs ont pu s'emparer du pouvoir.

M. Bennett est indigné

Le premier ministre se lève indigné. Il exige que M. MacIntosh retire ce qu'il vient de dire parce que c'est faux. Ailleurs, le député de Battleford-Nord pourra dire ce qu'il voudra, même si ce qu'il dit est inexact, mais, en Chambre, il doit se soumettre aux règlements. Les accusations qu'il vient de porter sont tout à fait injustes. Les faits sont là pour les démentir.

Ni le chef conservateur, ni les membres du parti conservateur n'ont jamais cherché à soulever des différends de races. Le premier ministre exige que M. MacIntosh retire ses déclaration "in toto".

M. MacIntosh réplique qu'il est heureux que sa déclaration ait au moins eu pour résultat d'obtenir du premier ministre une affirmation bien nette: Que lui-même et son parti ne veulent pas de querelles de races ou de religions. M. MacIntosh espère que tous les conservateurs se considèrent à l'avenir engagés par la déclaration de leur chef et que l'on s'en apercevra au cours de la campagne qui précédera les prochaines élections générales.

Le rejet de la motion de non-confiance libérale

OTTAWA. — Le gouvernement Bennett a enregistré sa première grande victoire de la présente session lorsque la Chambre des Communes, par un vote de 110 voix contre 76, rejeta une motion de non-confiance proposée par les libéraux comme amendement à l'adresse en réponse au discours du trône. Avec l'appui de deux progressistes, MM. A. M. Carmichael et Donald Kennedy, le gouvernement obtint une majorité de 34 contre les libéraux et les membres du troisième groupe.

Dès que les conservateurs eurent rejeté l'amendement libéral, ils durent faire face à un autre proposé par M. J. S. Woodsworth, leader de la C. C. F. disant que le gouvernement n'avait "pas pris les mesures nécessaires pour régler le chômage convenablement, pour réduire le fardeau imposé par la dette publique, et rétablir l'agriculture sur une base propre à assurer une existence décente au cultivateur".

Contre la nationalisation de l'assurance-vie

M. William Irvine, fermier-uni de Wetaskiwin, recommande que le gouvernement considère immédiatement la possibilité de nationaliser l'assurance-vie. M Irvine ne veut pas s'en prendre aux compagnies qui administrent actuellement les entreprises d'assurance-vie. Mais il semble que les taux sont prohibitifs. Me Irvine est d'avis que si le gouvernement fédéral nationalisait le système d'assurance, les bénéficiaires paieraient des primes moins élevée et seraient plus assurés d'un retour équitable. M. Irvine cite abondamment des chiffres à l'appui de sa thèse.

M. Rhodes

Le ministre des finances n'est pas en faveur de la résolution. Si le proposeur n'a pas pour but la confiscation générale, M .Rhodes est bien prêt à énumérer les différentes phases par lesquelles devraient passer les confiscations des assurances. En 1928, le total des titres d'assurances s'élevait à $94,000,000. Le ministre des finances considérait ce chiffre beaucoup trop élevé. La valeur de ces titres était actuellement de $34,000,000. Le ministre des finances a choisi une moyenne, entre les deux extrêmes, et il l'a placée à $50,000,000.

Si le gouvernement fédéral se proposait de nationaliser les assurances-vie, les intérêts s'élèveraient à $2.225,000 à 4 1-2 pour cent et les primes annuelles s'élèveraient seulement à la moitié de cette somme, ce qui voudrait dire que les payeurs de taxe devraient faire leur part. Il ne faut pas oublier non plus que $7,225,000,000 sont administrés par des compagnies canadiennes et que $4,300,000,000 seulement sont détenus par des Canadiens. M. Rhodes demande ce que nous pourrions faire à l'égard des compagnies etrangères qui détiennent une proportion importante des polices d'assurances au Canada.

Le temps est venu où le gouvernement fédéral doit exercer un certain contrôle sur le capital investi au pays, déclara M. Irvine, mais si l'on veut atteindre ce but, on doit commencer par obtenir le contrôle des maisons de placements.

M. Lapointe

Le gouvernement, dit M. Lapointe, n'a pas la confiance de la population, mais il ne veut pas l'admettre. Comme Ecles Gott, conservateur d'Essex-Sud, voulait faire une interruption, M. Lapointe lui répondit que même le gouvernement d'Ontario tremblait. La terreur de la dissolution est la seule force derrière le gouvernement.

Le cas du premier ministre

Rappelant un mot de Gladstone, M. Lapointe déclara qu'un gouvernement n'était pas élu pour un terme défini. Il ne devait rester au pouvoir qu'aussi longtemps qu'il avait la confiance de l'électorat. Le premier ministre a perdu l'appui du peuple, principalement à cause de ses promesses non remplies. M. Bennett a dit qu'il réussirait ou qu'il périrait. Hitler a dit, en Allemagne, que s'il ne réussissait pas, on pourrait le pendre. Quelle différence existe-t-il entre ces deux déclarations? M. Lapointe parla ensuite de la conférence impériale d'Ottawa, de la politique protectionniste du gouvernement, de la balance favorable du commerce, de l'impérialisme économique. Quant aux titres, M. Lapointe voulut se contenter de défendre l'attitude prise par la Chambre des communes en 1919. Il ne s'agit pas d'enlever les prérogatives de Sa Majesté, mais seulement d'empêcher ses conseils — le gouvernement canadien — de demander à sa Majesté d'exercer ses prérogatives. Entre les deux propositions, il y a toute la différence du monde. Et d'ailleurs, qui a insisté pour obtenir la restauration des titres? N'étions-nous pas heureux depuis 1919? M. Lapointe voulut savoir aussi du premier ministre où nous en étions

(Suite à la page 3)

LE PATRIOTE de l'Ouest

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

A l'étranger

Eboulement de terre

PESARO (Italie). — Un éboulement de terre des Apennins a tué onze personnes et en a blessé trois autres dans le village de San Lorenzo.

Accident d'aéroplane

TOKIO. — La chute d'une aéroplane de guerre qui se fracasse contre le sol cause la mort de deux officiers et trois soldats.

Des troupes japonaises prennent la ville

TOKIO. — Les troupes militaires japonaises occupent maintenant la ville de Suiyan, située à 35 milles au sud-ouest de l'importante ville russe Khabarovsk. Cette capture marque le but de la fameuse campagne faite cet hiver contre le brigandage dans le nord de Mandchukuo.

Déception des pirates chinois

CHANGHAI. — On annonce que les pirates chinois qui avaient capturé le vapeur de 6,000 tonnes Poo-an, ont eu la désagréable surprise de constater que les caisses dont ils s'étaient emparés et qu'ils croyaient contenir de fortes sommes d'argent, ne renfermaient que de faux billets de banque. On sait qu'après avoir menacé les membres de l'équipage de mettre le feu au navire s'ils donnaient l'alarme, les bandits se sont fait débarquer au large de la côte de Kwang-Toung, emmenant avec eux neuf passagers, dont une femme, qu'ils détiennent comme otages.

Des vestiges de constructions très anciennes

CORDOUE. — Au cours de fouilles exécutées dans le quartier du Vieil-Alcazar, on a découvert les vestiges d'importantes constructions de l'époque du khalifat. Les murs, très épais, sont faits de pierres de taille, et recouverts de stuc rouge et de marbre de couleur. On croit que ces restes datent de l'époque d'"Alhaquen II ou d'Almanzor.

D'autre part, on a retrouvé des colonnes de pierre de 80 centimètres de diamètre, qui appartenaient, croit-on, à un port fluvial au temps de la domination romaine.

Organisation de la presse en Allemagne

BERLIN. — Des tribunaux professionnels pour la presse ont été créés dans toute l'Allemagne, par ordonnance de M. Goering et de M. Gertner, ministre de la Justice du Reich. Un tribunal d'honneur, jouant le rôle de Cour d'appel est institué à Berlin.

Le président et les assesseurs nommés pour trois ans, seront choisis, en général, parmi les rédacteurs en chef.

Ces tribunaux pourront notamment décider d'interdire aux rédacteurs d'exercer leur profession ou leur infliger des remontrances et des amendes allant jusqu'à 100 marks.

Au Japon

LE PLUS FORT BUDGET DE DEFENSE QUE LE GOUVERNEMENT AIT DEMANDE EN TEMPS DE PAIX

TOKIO. — La Chambre des représentants a adopté presque unanimement le plus fort budget de défense que le gouvernement du Japon ait demandé en temps de paix. Il y a tout lieu de penser que la Chambre des pairs l'adoptera presque unanimement, elle aussi. Ce budget affecte 938 millions d'yens (un peu plus de 272 millions de dollars) aux armements de terre et de mer pendant l'année fiscale qui commencera le 1er avril prochain. Le grand total budgétaire de l'exercice est de 2 milliards 112 millions d'yens (612 millions de dollars).

Les désordres d'Irlande

Le cardinal MacRory a blâmé vigoureusement les désordres qui ont marqué la fin de semaine dans l'Etat libre --- Plusieurs personnes blessées

DUBLIN. — Le cardinal MacRory, primat d'Irlande, a blâmé vigoureusement les désordres dans l'Etat libre. Sa lettre pastorale du carême, lue dans les églises contenait entre autres ce passage:

"J'avoue que je rougis de honte chaque fois qu'il m'est donné de lire la nouvelle d'attentats pareils. Il est si lâche pour des hommes armés d'attaquer ceux qui sont sans défense, et si absurde pour des politiciens encore au sortir de leur coquille de refuser aux autres la liberté d'expression qu'ils réclament pour eux-mêmes!"

Une femme et deux enfants sont au nombre des blessés de cette fin de semaine. Ils furent mis à mal par l'éclatement d'une bombe à la maison de la femme, Mme MacRory, à Dundalk. Il appert que son fils avait déposé dans un procès à la suite duquel deux individus furent condamnés pour avoir dévalisé un collecteur de l'United Ireland Party.

De graves désordres se sont produits à Dundalk et Drogheda, où 200 hommes de police ont été envoyés en camions de Dublin pour mettre fin à une bagarre entre partisans de l'Ireland Party et ceux du président de Valera. La police a lancé des lacrymogènes parmi les combattants et a fait feu par-dessus leurs têtes pour les séparer.

Chemin de course

SALT LAKE CITY. — Le champion des courses en automobiles aux Etats-Unis, veut atteindre trois cents milles à l'heure cette année. A cette fin, sir Malcolm Campbell contemple un sentier en sel solide comme le roc qui serait de plusieurs pieds d'épaisseur.

Séisme

DELHI (Indes). — Les tremblements de terre se sont renouvelés dans la province de Delhi. Plusieurs maisons sont renversées et des jets d'eau sourdent des grandes fissures que le choc a faites sur le terrain.

La session

(Suite de la page 2)

rendus avec les garanties sur le blé et les garanties des emprunts du Pacifique Canadien. "Nous ne sommes pas la majorité en cette Chambre, dit-il, mais nous représentons la majorité de l'électorat. Aussi, nous tenons à obtenir ces renseignements et rien ne nous empêchera de les obtenir."

M. J.-L. Ralston

L'ancien ministre de la Défense nationale, M. J. L. Ralston, a déclaré tout d'abord que les explications fournies par le premier ministre au sujet de la restauration des titres n'étaient qu'un tissu de points techniques. Qui a adressé la requête de la Chambre, en 1919, demandant à Sa Majesté de ne plus accorder de titres? Ce fut Sir Robert Borden qui connaissait son droit constitutionnel autant que le premier ministre. La question se résume à ceci: pourquoi le premier ministre est-il allé à l'encontre du voeu de la Chambre, tel qu'exprimé en 1919? Au sujet des chemins de fer, il ne faut pas oublier le fardeau qu'avait laissé l'administration conservatrice au gouvernement libéral. Lorsque le parti libéral est arrivéau pouvoir la dette du Canadien National était de $1,700,000,000 et pendant le régime libéral les déficits du réseau national se sont chiffrés par $132,000,000 alors que les déficits du chemin de fer depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs sont de $219,000,000.

M. H.-H. Stevens

Le ministre du commerce, M. H. H. Stevens, ne voit pas en quoi les discours de MM. Ian Mackenzie et J. L. Ralston étaient constructifs. Le pays ne s'intéresse nullement aux querelles des partis mais au règlement des problèmes. M. Stevens a refuté tous les arguments des adversaires, le gouvernement n'a pas fermé les marchés mondiaux et il n'a pas non plus, élevé les barrières tarifaires à un niveau extraordinaire. Il serait plus juste de dire que les nations ont élevé leurs propres tarifs douaniers: la Chine, l'Allemagne, la Finlande, le Japon, l'Argentine, le Mexique, le Vénézuela, le Cuba, etc. Ces pays ont augmenté leurs tarifs de 1921 à 1930, sous le régime libéral. Mais puisqu'il serait injuste de dire qu'à ce moment-là le parti libéral contrôlait la politique tarifaire des autres pays, est-ce que cela serait plus juste de le dire en parlant du gouvernement actuel? D'ailleurs, les chiffres prouvent, par exemple, qu'il y a eu des augmentations dans les exportations de bois de la Colombie canadienne, en Angleterre. Si le gouvernement n'avait pas agi comme il l'a fait, plusieurs industries canadiennes auraient été ruinées à cause du dumping des marchandises étrangères. M. Stevens a endossé complètement la politique du ministère au sujet du blé.

M. Edmond Lacroix

Le député libéral de Beauce, M. Edouard Lacroix, a été le dernier orateur avant le vote sur l'amendement de l'opposition, et il a parlé en français. Bien que le pays soit à la veille de la banqueroute, dit-il, on entend peu parler des députés conservateurs de la province de Québec qui ressentent sans doute la responsabilité de leur parti et du gouvernement. A cause de la politique ministérielle, l'actif des commerçants de la province de Québec a diminué de 80 pour cent et les manufacturiers ont également souffert. On ne saurait prétendre toutefois qu'un parti ou l'autre est responsable de la dette nationale. C'est plutôt chaque citoyen qui en est responsable. Elle a été augmentée par les différentes administrations qui se sont succédées. Pourquoi le Canada n'adopterait-il pas la politique américaine, en diminuant la valeur du dollar? Pourquoi ne pas consolider la dette nationale sur une période de cinquante ans et ne pas réserver notre production d'or pour la payer? M. Lacroix a dit un mot des prix de la gazoline. Les gens paient de 7 à 10 cents de trop par gallon et il s'en vend 503,000,000 de gallons par année. Pourquoi ne pas abolir tous les tarifs sur la gazoline et imposer une taxe d'accise de 10 cents par gallon? Cela ne vaudrait-il pas mieux?

Après le discours de M. Lacroix, la Chambre a pris le vote sur l'amendement libéral.

M. J.-F. Pouliot

Immédiatement après le vote, le député libéral de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, a parlé sur la motion principale. M. Pouliot a préparé avec soin d'abondantes statistiques qui prouvaient que notre commerce international a diminué, depuis l'avènement au pouvoir du parti conservateur de $309,000,000, pour certaines marchandises. Maintenant les députés conservateurs prétendent et se font gloire que notre commerce interimpérial a augmenté, pour certaines marchandises, de $1,000,000 depuis les accords d'Ottawa. On ne saurait dire que nous avons conclu à Ottawa, en 1932, un marché avantageux. Les statistiques de M. Pouliot portaient sur pratiquement toutes nos exportations. Il a énuméré des chiffres, avec un luxe de détail qui font de son discours un document unique. M. Pouliot a simplement voulu, en ce faisant inscrire au journal des débats des chiffres précis qui démontrent clairement que les ententes de 1932 ne nous sont pas favorables. Il a cité l'ouvrage intitulé *Marché de dupes?* et déclaré qu'on ne saurait mieux qualifier les résultats de la conférence impériale d'Ottawa. M. Pouliot a dit qu'il n'était pas en faveur d'élections générales cette année pourvu que le parti conservateur change de chef.

Quinze positions de traducteurs abolies

Depuis le mois d'août, 1930, jusqu'à ce jour, on a aboli quinze positions de traducteurs dans divers ministères et départements. Ces positions ont été abolies par suite de vacances causées par des décès, des mises à la retraite et des renvois. Tels sont les renseignement fournis par M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat, aux questions de M. Jules Desrochers, député libéral de Portneuf, inscrites au feuilleton de la Chambre.

Pas d'enquête sur les prisons

Il n'est pas probable que nous ayons une enquête royale sur l'administration des pénitenciers et sur le régime imposé aux bagnards. M. Hugh Guthrie, ministre de la justice, ne s'est pas prononcé en faveur de l'enquête et pour dire vrai il ne s'est pas prononcé contre, non plus. Mais en rappelant une déclaration qu'il faisait à des journalistes de Québec, il a dit que le premier ministre s'était prononcé par deux fois contre une pareille enquête. On peut donc inférer de ces paroles qu'il n'y aura probablement pas d'enquête. M. Hugh Guthrie s'est cependant montré favorable à certaines améliorations relativement aux conditions de travail des prisonniers, aux rémunérations et aux pardons.

Le ministre de la justice a fait ces déclarations au cours d'un débat provoqué par Mlle Agnès MacPhail. Celle-ci avait inscrit au feuilleton de la Chambre la résolution suivante: "La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué pour conduire une enquête sur les causes de la criminalité, et pour déterminer si les établissements pénitentiaires du Canada font tout ce qu'il faut pour protéger la société par la réforme du criminel." C'est là un débat qui revient chaque année et qui donne très peu de résultats pratiques. Il en est ainsi pour les crédits aux cadets et quelques autres sujets de cette importance.

Une lettre aux deputés canadiens-français

Communiqué

Monsieur le député,

Le bill Cahan ayant pour objet la création d'un bureau de traduction présenté à la Chambre des Communes, soulève des objections qui ont déjà dû vous être communiquées.

1. Le service de la traduction revêt au parlement un caractère particulier qui en rend la centralisation favorable.

Cette centralisation empêcherait les traducteurs de se spécialiser comme ils le font maintenant dans chacun des départements auxquels ils sont attachés. Il est évident qu'un bon traducteur dans le département des Mines pourrait être médiocre dans celui de l'Agriculture ou de la Marine et des Pêcheries. Son travail de traducteur serait forcément plus lent et de moindre qualité.

2. Il y a tellement de mots techniques à traduire qu'un traducteur non spécialisé ne peut s'acquitter convenablement d'un tel travail qui serait distribué au hasard des traducteurs officiels. Un journal de Montréal dit avec raison: "Mais nul pensée d'économie ne justifierait un constructeur de mettre en commun, pour tenir tout son monde occupé, la tâche qui relève de différents métiers."

3. Ce sont surtout nos compatriotes qui auront à en souffrir: a) en influence (sur les 91 traducteurs, il y a une vingtaine de chefs ou sous-chefs français, ces derniers deviendront subalternes ou seront renvoyés; les traducteurs aux Communes passeront de 48 à 18); b) en salaire revenant aux nôtres: le projet de loi explique que les traducteurs touchent $252,000, on veut économiser $70,000 sur cette somme.

4. Le bilinguisme diminuera aux Communes: 50% des documents sont déjà unilingues, ce pourcentage augmentera encore, et d'après ce que l'on peut prévoir, la correspondance de certains services tombera à zéro.

Ce sont là quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles nous vous demandons de voter contre le bill Cahan. Il s'agit de l'intérêt des nôtres qui doit passer ici avant toute considération de parti.

L'ACTIVITE NATIONALE.
(Comité de Surveillance).
Stanislas BEIQUE,
Secrétaire,
911 rue Beaubien est,

LETTRE PASTORALE. (suite)

L'ordre social chrétien

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de la Province Ecclésiastique de Régina.

SALUT ET BENEDICTION EN NOTRE SEIGNEUR

Rerum Novarum et Quadragesimo Anno.

Le droit et le devoir de l'Eglise de parler étant mis en évidence, Nous remercions Dieu qu'elle nous parle dans un langage exempt d'incertitude et avec une sagesse qui est plus qu'humaine. Il y a quarante-trois ans, Léon XIII, guidé par l'Esprit-Saint mit le doigt sur les tares du monde industriel et rappela l'idéal chrétien qui doit présider aux relations du Capital et du Travail. C'est maintenant seulement que la portée des directives contenues dans son Encyclique *Rerum Novarum* apparaît dans tout son jour. Le même divin esprit a guidé notre bien-aimé Pontife Pie XI, glorieusement régnant, dans ses enseignements en matière sociale. Dans son Encyclique *Quadragesimo Anno,* il remet en actualité les principes énoncés par Léon XIII, donne la solution de certaines questions douteuses qui ont surgi depuis, applique l'enseignement social de Léon XIII aux divers problèmes du monde moderne et combat tous les genres d'erreurs qui ont cours de nos jours.

"Depuis le Déluge, il serait difficile de trouver une crise matérielle et spirituelle aussi profonde, aussi universelle que celle que nous traversons maintenant," (*Caritate Christi Compulsi*), sous un ordre social "qui ne méprise pas moins les lois de la nature que celles de Dieu" (*Quad. Anno*). Sa Sainteté flagelle le vice capital de l'avarice, de l'ambition effrénée, "la soif criminelle de l'or", et la longue liste de péchés qu'elle traîne à sa suite, comme étant à la racine de tous les maux. C'est ce qui est la cause de l'énorme accumulation des richesses, créant par le fait même la concentration du pouvoir économique et politique, et une soif effrénée de domination au point que même "l'Etat qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt." (Quad. Anno). Et ce qui est encore bien pire, c'est "la ruine des âmes". Notre Saint-Père dit qu'aujourd'hui "les conditions de la vie économique et sociale sont telles qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'oeuvre, seule nécessaire, de leur salut éternel."

L'ordre chrétien du monde.

La base du mouvement social est la philosophie de la vie, c'est-à-dire une manière spéciale d'apprécier la valeur de l'homme, ses origines, le but de sa vie, sa destinée, ses droits, ses devoirs, ses relations avec Dieu et ses concitoyens. Si cette philosophie s'appuie sur un faux principe tout l'ordre social qui repose sur une telle base doit fatalement aboutir tôt ou tard à un désastre; si son principe est vrai, des bienfaits sans nombre en manifestent l'efflorescence; et finalement, dans le cas où entre l'alliage du vrai et du faux, il faut s'attendre logiquement à voir surgir, comme conséquence, la confusion du bien et du mal. Il est malheureusement vrai qu'un bon nombre d'Etats modernes ont à la base de leur structure les faux principes de l'individualisme matérialiste. Le souci qui prime tout chez eux, c'est la possession et la jouissance des biens matériels et les plaisirs de la terre, mais non les droits et la dignité de l'homme dans ses rapports avec Dieu et la famille humaine. Le devoir de promouvoir en premier lieu le bien commun du peuple est mis en oubli, tandis qu'on glorifie sans réserve l'ambition effrénée qui mène au succès individuel. Bref, la cause des malheurs qui affligent le monde est que plusieurs Etats modernes conçoivent la société humaine à un point de vue qui s'éloigne ou s'écarte tout à fait de la philosophie chrétienne.

Afin d'accentuer comme il convient ce point important de doctrine, Sa Sainteté Pie XI résume en ces termes les fondements de la Philosophie sociale chrétienne: "Selon la doctrine chrétienne, l'homme sociable par nature est placé sur la terre pour passer sa vie en société, et sous une autorité ordonnée par Dieu, pour lui permettre d'atteindre le développement et la pleine floraison de toutes ses facultés, de louer et de glorifier son Créateur, et de parvenir au bonheur temporel et éternel par l'accomplissement fidèle des devoirs de son état."

Abus du Capitalisme.

De ce qui précède, il ressort en toute évidence pourquoi l'Eglise condamne et réprouve les abus du capitalisme matérialiste, basé sur les principes de l'industrie moderne, avec ses conséquences logiques: le chômage et la misère des masses en regard des fortunes colossales du petit nombre. Ces calamités sont tellement à l'ordre du jour que nous sommes dispensés d'en faire ici le relevé. Qu'il nous suffise de dire que le capitalisme matérialiste est si peu chrétien dans sa philosophie et les déductions qui en découlent qu'il doit nécessairement céder le pas à un ordre social reconstruit sur les bases des principes chrétiens.

La réaction de l'individualisme poussé à l'extrême a conduit aux pires excès du communisme. La condamnation sans réserve du communisme par l'Eglise demeure dans toute sa vigueur. De nos jours, l'exemple classique de la Russie nous renseigne sur les maux qui peuvent résulter d'une fausse philosophie sociale, quand on veut en appliquer rigoureusement les principes. Le communisme est l'ennemi déclaré de Dieu et de toute religion, naturelle et surnaturelle. C'est la plus grave menace en regard de la société moderne. Il est bon de rappeler à propos que les prières après la messe, en conformité du désir du Saint-Père, sont offertes pour le salut de la Russie.

Socialisme

"Comme si le socialisme fût pris de frayeur par suite de ses propres principes et des conséquences qu'en tirent les communistes" (Quad. Anno), certains groupes de socialistes, tout en retenant le nom, ont mis de côté quelques principes du socialisme, par exemple, le recours à la force physique et l'abolition complète de la propriété privée. Puis d'autres, alors qu'ils retiennent dans leur programme certaines formules à base de socialisme, évitent le nom ou le désavouent pour des raisons de tactique. Et alors que toute forme de socialisme maintient "le principe qui lui est particulier, c'est-à-dire l'opposition à la foi chrétienne" (Quad. Anno), certaines ramifications modernes promettent la tolérance de toute religion. D'autres, tout en condamnant le droit de la propriété privée en théorie, ne se font pas scrupule de pécher contre la logique par une concession à l'opinion publique. Pour ce qui concerne ces diverses formes de socialismes, les catholiques voudront se laisser guider par les paroles de Pie XI: "Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action", le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que Nous venons de dire, ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique: car ca conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne." (Quad. Anno).. On ne saurait donc sur de semblables fondations édifier un Etat chrétien, ni y établir l'ordre chrétien du monde. La Hiérarchie du Canada a publié tout récemment une lettre collective "pour mettre les catholiques de ce pays sur leurs gardes. Il est rare de trouver des systèmes ou des partis, en quête de la confiance du public, qui se présentent sous le déguisement de l'erreur complète. Assez souvent, l'erreur se mêle tellement à la vérité qu'il est facile à ceux qui ne sont pas avertis de se laisser tromper." Il faut beaucoup de patience, une étude sérieuse et une parole pleine de calme pour découvrir le meilleur moyen de s'affranchir des maux dont souffre le monde, en autant qu'ils affectent nos propres institutions, notre propre province et notre pays.

Etude des problèmes d'économie sociale.

Il n'y a absolument rien à gagner si nous, en tant que citoyens catholiques, nous nous contentons de constater le mal. Nous devons, dans la pleine mesure de nos talents, non seulement tenir la clef des principes fondamentaux du droit social chrétien, mais encore les appliquer chacun dans la sphère, si limitée soit-elle, de son influence. Peut-être s'en trouve-t-il parmi ceux qui ne partagent pas nos croyances pour contester l'attitude de l'Eglise dans son ensemble; mais ceux qui ont l'esprit ouvert, hommes et femmes bien pensants et avertis, ne peuvent qu'être favorablement impressionnés par l'enseignement de l'Eglise sur les différentes questions qui intéressent le bien-être de la société. Pie XI a dit: "Usez de toutes les ressources en votre pouvoir, par l'intermédiaire de la parole ou de la presse, pour jeter la lumière dans l'esprit des hommes et orienter leur coeur vers les exigences de la droite raison, et même les amener à la loi du Christ." Cette recommandation du Saint-Père devrait avoir pour nous la valeur d'un ordre. Afin que nos efforts en ce sens soient pleinement effectifs, "nos prêtres et des groupes d'élite parmi les laïques devraient se renseigner avec le plus grand soin sur le plan de restauration sociale élaboré par Notre Saint-Père le Pape, dont la voix est celle du Vicaire du Christ sur la terre. Dans ses vues providentielles et avec une sagesse surhumaine, il a indiqué, dans un programme défini, le vrai chemin de l'ordre social chrétien." (Comité des Evêques des E.-U.). En conséquence, la première attention de zèle qui s'impose est d'étudier à fond les deux immortelles encycliques, de Léon XIII et de Pie XI.

Une fois que nous nous serons soigneusement assimilé la doctrine contenue dans ces deux graves documents et que nous en aurons saisi la portée pour le monde, il nous restera à raviver en nous le zèle des vrais apôtres, qui se font un devoir strict de la répandre à profusion, "par la prédication et par la presse", "par tous les moyens en notre pouvoir" (Pie XI). En conséquence, Nous recommandons instamment la formation de cercles d'étude, partout où la chose est possible. Nous insistons pour qu'un enseignement approprié soit donné aux fidèles sous forme de sermons ou de conférences, à des réunions locales, de façon que tous puissent acquérir une connaissance exacte de l'ordre social chrétien, des notions saines du capital, de la propriété privée, du profit raisonnable, des fonctions de l'Etat chrétien, de ses origines, de la source de son pouvoir, de ses devoirs réduits à leurs justes limites.

(à suivre)

Pour Lire au foyer

Le vagabond

La figure meurtrie, pâle, déguenillé,
Il traine par les rues les lambeaux
de sa vie.
Il a faim! Il a froid!! Et son âme
souillée
S'enlise dans la fange, de crimes
inassouvie.
De la foule mouvante où donc est
la pitié?
Pas l'aumône d'un sou! Pas un morceau de pain!
Des hommes abandonné, et par
Dieu châtié,
Le pauvre gueux se dit: "Pourquoi vivre demain?"
"Qui m'appelle? Est-ce un rêve?
J'aurais donc un ami!"
—"Entrez, c'est le refuge. Venez
vous réchauffer.
Sur le seuil de la porte vous étiez
endormi;
Avec tous nos bons vieux, vous
prendrez le souper."
Dans une salle immense, des hommes recueillis
Disent: "Bénissez-nous!" ... C'est le
repas du soir.
Leur visage ridé, que le malheur
vieillit,
Garde la paix sereine, le sourire,
l'espoir
Du chrétien qui aspire au prix de
son labeur.
"Quoi! J'oserais manger le pain de
ces bons vieux!
Habiter sous leur toit, respirer la
douceur
De ce foyer béni ... et puis ... mourir comme eux!
Leur vie fut plus honnête et pas
un ne murmure.
La mienne trop coupable attend
du ciel en vain
La grâce qui console, le pardon qui
rassure."
—"Donnez-nous aujourd'hui notre
pain quotidien."
C'est l'heure du repos; les vieillards
à genoux,
Comme des écoliers récitent la
prière.
Comme un impie, hélas! Lui seul
reste debout.
Il revoit son enfance, sa jeunesse, sa
mère:
C'est la grâce qui passe! Il s'incline
à cette heure!
Ce remords qui l'oppresse, de Dieu,
c'est le pardon.
Il tombe à deux genoux, dit au frère
qui pleure:
"Ayez pitié de moi! Je suis un vagabond".

MARGUERITE.

Roosevelt et les opérations de la Bourse

Suppression de la spéculation inutile, folle et dévatatrice -- La réglementation de toutes les bourses de valeurs.

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a envoyé au Congrès le message suivant pour recommander l'adoption d'un projet de resserrer la loi fédérale relative aux opérations de Bourse:

"Dans mon message de mars dernier au sujet d'un projet de loi pour permettre à l'Etat fédéral de maîtriser le commerce des valeurs de placement, je disais: Ceci n'est qu'une des mesures de notre dessein de protéger les placements et les dépôts bancaires. Elle devrait être suivie par une loi permettant une meilleure surveillance des achats et des ventes de toutes catégories effectués à la Bourse.

"Le présent Congrès a rendu service lorsqu'il a adopté des mesures pour assainir les affaires de placement des établissements financiers et pour protéger le public épargnant relativement à l'acquisition des valeurs.

"Mais il reste le fait que, hors du domaine du placement légitime, on a rendu la spéculation pure et simple beaucoup trop attrayante et facile pour ceux qui ont assez de ressources pour jouer comme pour ceux qui n'en ont pas assez.

"Je crois que les bourses de valeurs et les bourses de marchandises sont nécessaires, qu'elles sont réellement utiles à notre activité commerciale et à notre activité agricole. Mais il doit être de notre politique nationale de restreindre du mieux possible, l'utilisation de ces marchés pour des opérations de pure spéculation.

"Par suite, je recommande au Congrès l'adoption d'une loi qui permette à l'Etat fédéral de maîtriser les opérations des bourses de valeurs et de marchandises de manière à protéger ceux qui font des placements, à sauvegarder les valeurs et, autant que c'est possible, à supprimer la spéculation inutile, folle, dévastatrice."

❖ ❖ ❖

WASHINGTON. — Un programme de loi relatif aux opérations des bourses de valeurs a été soumis simultanément au Sénat et à la Chambre des représentants. A la Maison Blanche, on a souligné que M. Roosevelt ne l'a pas approuvé en détail qu'il ne l'a même pas examiné. En vertu de projet, la Commission commerciale fédérale aurait le pouvoir de régler toutes les bourses de valeurs; ces bourses seraient tenues de s'enregistrer et d'enregistrer leurs valeurs à la commission; une marge minimum de 60 pour cent serait établie pour toutes les transactions; les manipulations de prix relèveraient désormais des tribunaux criminels; les principaux actionnaires, les membres du comité exécutif et du bureau de direction de chaque société seraient tenus de publier les transactions touchant les valeurs de leur société et il leur serait interdit de vendre à découvert et de jouer sur ces valeurs, etc. Les pénalités pourraient s'élever à 10 ans d'emprisonnement pour les individus, à $25,000 d'amende pour les compagnies, à $500,000 d'amende pour les bourses.

La stérilisation

PERNICIEUSE MANIE, DIT UN EVEQUE

S. E. Mgr Thomas O'Donnell, d'Halifax, s'élève énergiquement contre les partisans de la stérilisation --- Théorie lancée par les charlatans de la science

HALIFAX. — S. E. Mgr Thomas O'Donnell, archevêque d'Halifax, s'est élevé énergiquement contre les partisans de la stérilisation, qu'il qualifie de manie pernicieuse et de théorie lancée par des charlatans de la science, des imbéciles, des gens à idée fixe.

Le prélat a consacré plus de la moitié de sa lettre pastorale du carême à ce sujet. Il a montré que ces demi-scientifiques sont d'autant plus dangereux que leurs théories ont plus d'attrait auprès des pauvres, des sentimentaux, des ignorants et des gens qui ne recherchent que le plaisir et les vies faciles.

"Nous compatissons vivement aux souffrances des parents nécessiteux qui éprouvent de grandes difficultés à élever leurs enfants, continue la lettre pastorale, "mais il leur faut bien prendre garde que leur misère temporelle ne les conduise à une misère bien plus grave. Aucune difficulté ne peut justifier l'oubli de la loi divine qui défend tous les actes intrinsèquement mauvais."

Dans sa lettre le prélat exprime le regret que des femmes se soient entremises pour préconiser la stérilisation des faibles d'esprit. Ces théories et ces pratiques, affirme l'archevêque d'Halifax, ne doivent pas avoir droit de cité dans l'esprit chrétien. On y constate combien nous nous sommes éloignés des préceptes de l'humanité et de la civilisation chrétienne.

"La stérilisation", conclut le prélat, "ne serait-elle pas une étape vers la suppression par l'euthanasie de tous les incurables, des faibles et des malingres, et des vies humaines à charge de l'Etat et à des parents impitoyables?"

Les armes contre le cancer

Les armes contre le cancer se perfectionnent tellement rapidement que les méthodes employées il y a six ans seulement sont déjà du domaine de l'histoire, déclarait le docteur Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du Radium devant l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, à l'Université de Montréal, au cours d'une conférence publique. Cette conférence était illustrée de projections. Le docteur Gendreau, qui est récemment arrivé du congrès international de Madrid sur le cancer, a longuement entretenu ses auditeurs des travaux du congrès et du rôle que les représentants canadiens y ont joué.

Eclipse solaire

La théorie d'Einstein serait éprouvée --- Les photographies bien réussies -- Plusieurs expériences

LOSAP. Iles Carolines. — Les savants du Japon et des Etats-Unis ont réussi à prendre toutes les photographies voulues pendant l'éclipse totale du soleil, sur le Pacifique. Au moyen des faits observés pendant l'éclipse, l'étude de la lumière sera plus facile.

Le ciel sans nuage a permis aux hommes de science de faire sur l'île la plus heureuse des expéditions que l'histoire de l'astronomie ait jamais connue.

Ils essayèrent de déterminer si la lumière de la couronne du soleil est directe ou réfléchie et quel est l'angle de déflexion de la lumière solaire — ce qui touche à la théorie de relativité du professeur Einstein.

Théorie de la lumière

WASHINGTON. — Un homme peut-il voir l'arrière de sa tête en regardant droit en avant, s'il pouvait voir assez loin — bien, les savants américains pensent pouvoir répondre à cette question, après avoir observé l'éclipse de mercredi dernier. Les savants croient que l'espace est "courbe" et que le rayon de lumière suivant cette courbe revient à son point de départ.

L'éclipse de mercredi donnait la
L'éclipse de mercredi donnait la
tudier l'idée de l'espace courbe.

Le R. P .Cournoyer, mort dans l'Ouganda

QUEBEC.—Le R. P. Joseph Cournoyer, missionnaires des P. Blancs dans l'Ouganda, Afrique, est mort là-bas, tout récemment, selon la nouvelle que viennent de recevoir les Pères Blancs de la maison d'Everell, Beauport.

Le P. Cournoyer était né à Sorel en 1905. Il fit ses études au collège Ste-Marie. En 1931, il devenait prêtre à Carthage. Il n'a passe qu'une quinzaine de mois en Afrique.

Des bandits assassinent un missionnaire

GAINKING (Mandchourie). — Deux bandits envahissent la mission de Siaoyuan et assassinent l'abbé E. Charest et ses serviteurs chinois.

QUEBEC. — L'abbé Emile Charest, tué par les bandits de Changehun, est natif du comté de Kamouraska, en bas de Québec.

A LISIEUX

De grandes fêtes auront lieu à Lisieux, le 2 avril, pour célébrer solennellement l'inauguration du chemin de croix monumental dont l'achèvement marque une nouvelle et glorieuse étape dans l'oeuvre de la basilique et du pèlerinage de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Elles coincideront exactement avec la clôture de l'Année Sainte de la Rédemption et recevront de ce fait, un caractère très spécial.

Sacré le 22

PARIS. — Mgr Bernard, évêque de Perpignan sera sacré à Clermont-Ferrand, le 22 février. La cérémonie sera présidée par S. Ex. Mgr Izart, archevêque de Bourges. On annonce la présence de NN. SS. de Llobet, archevêque d'Avignon, Girbeau, évêque de Nimes; Plateau, vicaire capitulaire de Perpignan, qui était évêque auxiliaire de Mgr de Carsalade du Pont.

A Saint-Pierre

ROME. — Les travaux d'érection de la statue de saint André qui remplacera sur la corniche du portail de Saint-Pierre celle qui a dû être enlevée en raison de l'état de détérioration où le temps l'avait réduite, viennent de commencer.

Cette nouvelle statue est identique à l'ancienne. Composée de six blocs de pierre, elle mesure 6 mètres de haut et pèse 200 quintaux. Le bloc et la base, qui ne comprend que les pieds de la statue, pèse 40 quintaux. Il a 90 centimètres de haut, 1 m. 70 de large et 1 m. 40 de long. La statue sera mise en place pour Pâques.

MONTMARTRE, Sask.

La convention libérale pour le comté de Francis a eu lieu à Creelman, le 14 février. Les délégués du district de Montmartre, MM. Côté et Dozois s'y sont rendus. L'assemblée a choisi M. Chs Dunn comme candidat à la prochaine élection provinciale. A l'élection des officiers de l'association libérale du comté, M. Côté a été élu vice-président et M. Dozois membre du comité exécutif.

Nous apprenons avec plaisir que M. Victor Perron qui a pris part au concours de lait et crème organisé par le département d'agriculture de la province, a remporté le quatrième prix, sur une cinquantaine de concurrents. Nos félicitations.

Les dernières parties de "Bonspiel", qui avaient été retardées par la trop belle température (pour le Bonspiel) ont été jouées et les gagnants sont: 'Grand Challenge": 1 — A. A. Leblanc, 2 — Chs Williams, 3 — A. Coolican, 4 — M. Ecarnot. "Marchands": 1 — M. Ecarnot, 2 — A. A. Leblanc, 3 — S. Stopa, 4 — R. Dolter. "Consolation": 1 — L.-P. Côté, 2 — W. Lavoy, 3 — M. G. Billings, 4 — R. Lavoy.

Le club de gouret de Kendal était à Montmartre samedi dernier et une fois de plus les "Montmartre" ont gagné la partie, mais non sans efforts.

Les dames patronnesses du couvent ont donné un "bridge" dimanche soir, dans la salle du couvent et un bon nombre y assistaient. Après une partie pleine d'entrain, un excellent goûter fut servi aux assistants.

Lundi dernier, avait lieu dans l'église de Montmartre, le mariage de M. Roger Lerminiaux à Mlle Violette Gendron. Après la cérémonie, les époux se rendirent chez M. Lerminiaux où une foule de parents et amis les joignirent au dîner. Le soir, un grand nombre d'autres s'y rendirent aussi pour passer une agréable soirée. Aux heureux époux, une longue vie de bonheur et de prospérité!

En visite à Montmartre, Mlle Marie-Ange Lévesque de Willow-Bunch et M. Fowler de Régina.

A Régina, cette semaine: Mmes Billings, Léveillée et MM. A.-T. Breton, W. Coupal et L. L'Heureux.

L'Action catholique

(Suite de la 1ère page)

en fait un programme de vie n'est pas réservée aux prêtres seulement, mais aux laïques de même sans distinction d'âge, de profession ou de condition; elle n'est pas non plus le partage de quelques unités, mais s'applique impérieusement à tous et ne souffre pas d'exception.

. . . .

Son importance

"Suis-je le gardien de mon frère", (Gen. iv, 9), dit un jour Caïn? Trop de chrétiens, aujourd'hui, semblant trouver étrange cette mission, nouvelle, pour eux, d'exercer l'apostolat, seraient tentés de répéter le cri de Caïn: Pourquoi cet apostolat? Sommes-nous les gardiens de nos frères? Eh! bien, oui, ils le sont dans une certaine mesure et il en a toujours été ainsi dans l'Eglise de Dieu.

Bien plus, ce devoir s'impose à tous avec une responsabilité de conscience qui ne doit avoir d'égal que le degré de l'étendue des dangers qui les menacent. Or jamais peut-être les dangers qui menacent leur bonheur temporel et éternel ont été plus grands, plus universellement répandus et plus imminents. C'est donc dire que l'obligation de notre apostolat doit y être proportionnée. En effet, la cité du mal a voué une guerre implacable à la cité du bien. Ce n'est plus la guerre dans l'ombre qui fait rage, mais la guerre ouverte contre Dieu et contre toute idée de religion et de surnaturel. Ecoutez à ce propos les paroles du Saint-Père: "Aujourd'hui l'athéisme a déjà pénétré dans de larges masses humaines. Avec ses organisations il s'insinue dans les écoles populaires, se manifeste au théâtre et utilise pour une plus large diffusion les inventions les plus récentes, films cinématographiques, phonographes, concerts et conférences radiophoniques; il a ses librairies à lui; il imprime ses opuscules dans toutes les langues, organise des cortèges publics, des expositions de documents et monuments de son impiété . . ." (Caritate Cristi 1932).

Le Saint-Père ajoute ailleurs: "La vie crétienne a si bien disparu en beaucoup de milieux qu'il semble que loin d'avancer indéfiniment dans la voie du progrès, comme l'on est accoutumé de s'en vanter, l'humanité semble retourner à la barbarie . . ." (Urbi Arcano 1922).

(A suivre.)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Revue de la presse

Justes appréhensions

(L'Action Catholique)

Les rumeurs du temps ne nous laissent guère espérer pour la langue française une augmentation de prestige dans le domaine fédéral.

Une position de sous-ministre vient d'être laissée vacante par un Canadien français, M. Gaboury, en l'absence du ministre, qui est un Canadien français, M. Arthur Sauvé, puis il est probable que le remplaçant sera un homme de langue anglaise.

On invoque, pour nommer ce candidat de langue anglaise, des motifs que l'on considérait comme sans valeur dans des cas précédents où le même principe aurait favorisé la promotion d'un Canadien français à un poste supérieur. Il semble bien évident que le principe inspirateur est plutôt celui-ci: plaçons des Anglo-Canadiens partout et justifions ensuite les faits accomplis en invoquant les principes que nous pourrons, ces principes fussent-ils contradictoires et stupides. Tout passe, quand on a la majorité, surtout quand la minorité est canadienne-française. E. L.

Le problème sarrois

Le gouvernement hitlérien ne veut pas qu'il soit dit qu'il intervient dans la Sarre

Une agence officieuse de Berlin publie le communiqué officiel suivant:

"Une partie de la presse de tr[illegible]son, dans le territoire de la Sarre, continue à affirmer que l'on s'efforce, du côté allemand, d'intervenir de façon illégale et terroriste dans la campagne électorale sarroise.

Ces agissements mettraient en danger la liberté du vote et menaceraient la sécurité de tous ceux qui n'ont pas été "mis au pas". Ces plaintes fournissent l'occasion de demander à la S. D N. de différer le plébiscite à une date indéterminée ou de faire occuper la Sarre par la police internationale ou même par les troupes françaises.

Afin d'enlever toute espèce d'argument aux "traîtres à la patrie", il est rappelé à nouveau que la direction de la campagne électorale dans la Sarre est uniquement du ressort des Sarrois. Il ne doit pas y avoir la moindre immixtion de personnes non qualifiées, qu'elles appartiennent aux partis, ou à des sphères officielles ou privées. Il sera sévi avec la dernière rigueur contre ceux qui contreviendraient à ces ordres."

Ces affirmations ne tromperont personne. On sait, en effet, que M. Spaniol, chef du Front allemand dans la Sarre, va prendre toutes ses directives à Berlin, dit la *Croix* de Paris.

Jugement sévère

Un professeur de l'Université de Prague vient de faire une statistique sur les films qui ont passé à l'écran dans les divers pays d'Europe.

Les résultats de cette statistique sont troublants. Le savant signale qu'au cours d'une seule année, les films parlants de toutes nationalités qui ont été produits mettent en scène:

310 meurtres ou assassinats;
104 vols à main armée;
74 délits de chantage;
43 incendies volontaires;
14 délits d'escroquerie ou de fraudes légères;
Et 642 de filouterie de grande envergure;
181 cas de faux témoignages;
110 cas de dommages graves volontairement commis avec la volonté de nuire;
165 cas de vols simples;
Et 54 cas de détournement de mineur.

Le professeur relève également dans les films de l'année:

192 adultères commis par les femmes,
Et 213 commis par les époux.

Les mariages malheureux figures sur l'écran sont, dans la proportion de 50 pour 100, imputables à l'indifférence que l'un des époux témoigne à l'autre et dans la proportion de 30 pour 100 au fait de l'intrusion dans le ménage d'un troisième partenaire. Dans ce dernier cas, 80 pour 100 des hommes sont coupables.

Enfin, 10 pour 100 des ménages sont malheureux pour des raisons économiques et 10 pour 100 finissent mal pour des causes incompréhensibles.

Les films de l'année mettent encore en scène 25 cas bien définis d'enfants durement maltraités et 45 cas de coups et de blessures graves.

Les conclusions du professeur de l'Université de Prague sont les suivantes: les individus présentés dans les films sont, dans la proportion de 70 pour 100 au moins, des malades ou des monstres. "Et cela prouve que notre époque est une époque de décadence intellectuelle, morale et physique qui a visiblement besoin, pour intéresser encore les esprits, d'utiliser les moyens les plus grossiers."

Assurance contre la maladie

Le "Financial Post" condamne nettement le projet d'assurance lancé dans l'Alberta. -- Cette province est déjà trop endettée pour pouvoir assumer un pareil fardeau. -- Les réformes sociales adoptées ces dernières années et leurs conséquences.

"La province de l'Alberta, écrit le *Financial Post* de Toronto, se prépare à voter un système d'assurance contre la maladie qui sera mis en vigueur par étapes. Ce système comportera une dépense d'une dizaine de millions dont deux neuvièmes retomberont sur l'Etat, deux neuvièmes sur les patrons et cinq neuvièmes sur les assurés, excepté dans les centres ruraux où la répartition se fera sur une base différente.

"Peu importe quels puissent être les avantages sociaux en théorie d'une assurance contre la maladie, l'Alberta ne peut pas se payer le luxe d'une telle réforme. La province de l'Alberta doit beaucoup au trésor fédéral et elle lui devra encore beaucoup plus avant qu'elle puisse facilement vendre ses débentures. Les municipalités et les individus ont force dettes à liquider avant de pouvoir acheter les débentures de la province. La province de l'Alberta devrait surtout s'efforcer de rétablir son crédit d'une façon impeccable. Le meilleur moyen pour cette province d'y arriver, c'est de supprimer quelques-uns des gaspillages auxquels elle se livre actuellement au lieu d'y en ajouter de nouveau."

Le *Financial Post* de Toronto s'impose surtout par sa sobriété dans ses commentaires et un remarquable courage. Il a dit son fait aux libéraux quand ils étaient au pouvoir. Peut-être dira-t-on de ce journal de finance qu'il a des tendances conservatrices. En quoi on ne commettra pas d'erreur. Mais tout cela n'ajoute que plus de poids à ses critiques quand il blâme le fédéral de se montrer trop faible vis à vis des provinces de l'Ouest et de leur consentir des avances sans exiger un contrôle sur leurs dépenses.

Le *Financial Post* ne s'oppose pas aux justes réformes et aux initiatives sociales. Mais il estime que deux et deux, — même en notre siècle de progrès, — ne peuvent toujours faire que quatre. C'est pourquoi il combat les pseudo réformes sociales invoquées dans les milieux travaillistes et par tant de candidats anxieux de se faire élire.

La propagande des sans-Dieu

Une exposition documentaire

L'une des principales préoccupations des Soviets est, comme l'on sait, de détruire la religion. C'est dans ce but qu'ils ont créé, sous le nom de *Sans-Dieu,* une organisation qui ne cesse de poursuivre une propagande, plus exactement une guerre acharnée contre toutes les religions, et particulièrement contre le catholicisme. Cette organisation étend ses ramifications et ses opérations dans presque tous les pays du monde. Rappelons, à ce sujet, que les sans-Dieu ont un certain nombre d'organes en France, et même une Université à Paris.

La Commission internationale qui vient de se réunir à Genève pour envisager les moyens de combattre cette propagande, a organisé une sorte d'exposition documentaire, du plus haut intérêt, qui permet de connaître le fonctionnement, les rouages, les moyens de propagande et l'extension de l'organisation des sans-Dieu dans les principaux pays du monde.

Dans la première partie, des schémas, fort bien conçus et réalisés, montrent comment les multiples et diverses organisations — dont quelques-unes dissimulent leur origine et leur but — se relient, se tiennent entre elles, dans le cadre de l'organisation centrale en U. R. S. S. Cette première partie nous présente aussi les divers journaux, brochures, illustrés dont ces organisations se servent à profusion pour leur propagande, ainsi que les résultats de cette campagne antireligieuse: églises détruites, prêtres martyrisés, croyants réduits à la famine, etc.

La deuxième partie est consacrée spécialement à la Russie. Elle nous met sous les yeux des documents qui constituent des preuves irréfutables de la persécution religieuse en U. R. S. S.: circulaires officielles, proclamations, journaux, gravures, etc.

Aussi instructive est la troisième partie qui, par des photographies, par des lettres de témoins, montre que la famine qui a sévi et sévit encore en Russie soviétique n'est pas une légende, mais bien une réalité.

La quatrième partie expose comment les sans-Dieu organisent la propagande antireligieuse dans les divers pays du monde; la cinquième fait apparaître les efforts réalisés jusqu'ici et les moyens malheureusement insuffisants employés dans la défense et dans la lutte contre les sans-Dieu.

Ce bref aperçu suffit à montrer l'intérêt et la portée de cette exposition qui, malgré les démentis officiels, établit, sous tous les aspects, la réalité et les méfaits de la persécution religieuse des Soviets.

Un conflit mondial le printemps prochain ?

Le Père Coughlin le prédit au cours d'un conférence à la radio

DETROIT. — Le R. P. Charles E. Coughlin a déclaré que la Russie et le Japon se préparent à la guerre et qu'un nouveau conflit mondial surviendra le printemps prochain.

"C'est un secret connu de plusieurs, déclara-t-il, que l'Angleterre financera le Japon contre la Russie et que, peut-être, les Etats-Unis seront invités à financer la Russie contre le Japon.

"S'il survient un nouveau conflit mondial, un nouveau système financier tout à fait différent du capitalisme s'implantera dans le monde entier'.

Le Père Coughlin a consacré la plus grande partie de son discours à la radio à défendre les droits des catholiques pour "condamner le système moderne de l'industrie et du capitalisme qui ne profite qu'à lui-même et laisse souffrir des multitudes au milieu de l'abondance.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

STORTHOAKS, Sask.

Deuil cruel!

Au lendemain de la nouvelle année, alors que l'on venait à peine de faire les souhaits de longue vie, la mort inexorable vint faire sa tournée parmi la jeunesse de notre paroisse.

De plus en plus, ils se multiplient, ces deuils, au milieu de nous, et le faucheur éternel semble passer à travers tous les âges pour nous dire: Soyez prêts, je viendrai comme un voleur.

A vingt et un an, lorsque palpite en soi tant de naïves espérances, tant de rêves irréalisés, tant de vie inemployée, c'est une cruelle chose que la mort. Mais pour un jeune homme chrétien, quitter l'existence avant d'avoir goûté les amertumes des trop longues carrières, c'est en dépit de l'inévitable tristesse de l'adieu, un départ qui s'éclaire de consolantes espérances.

Il est dur de mourir à vingt et un ans!... Je n'ai rien qui me reproche. Je remercie le bon Dieu de m'avoir aidé à bien me préparer. Ces deux phrases, prises sur les lèvres agonisantes de Paul Henri Beaudoin, résument bien ces derniers jours de souffrances endurées sans aucune plainte: tristesse de l'adieu final, confiance chrétienne dans sa jeunesse résignée et consolée.

A le voir reposer si doucement dans son cercueil, il nous semblait lire sur sa figure les paroles bien consolantes du cantique:

Adieu, je pars pour le ciel, ma patrie,
Je vais quitter cet exil de douleurs;
Il faut laisser ma famille chérie
Pour m'envoler au séjour du bonheur.
Parents adieu, Jésus, la bonté même,
M'appelle enfin au céleste séjour;
En vous quittant, je verrai Dieu que j'aime,
Au Ciel! au Ciel! nous nous verrons un jour.

Celui dont nous faisons plus haut les adieux, M. Paul Henri Beaudoin, est décédé le 5 février dernier, à l'âge de 21 ans. Il laisse pour le pleurer, son épouse éplorée, née Léonie Meunier, son père et sa mère, M. et Mme Osias Beaudoin, ses frères et soeurs: Urbain, Gérard, Hedwidge, Mme Bourque, Anna, Mme Paradis, Joséphine, Mme Carrière, Georgiana, ménagère de M. le curé de Mutrie, Elisé, Jeanne, Marie-Louise et Appollinaire.

Les funérailles eurent lieu jeudi matin, le 8 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Après la levée du corps, faite à la maison mortuaire, le convoi funèbre se mit en marche, sous la direction de M. Léonidas Martin. La croix était portée par M. J. Nadeau et le corps par ses beaux-frères Thomas Bourque, Philippe Paradis, Camille Carrière, et ses cousins, Antonio Martin, Ernest et Théodore Toupin. M. l'abbé Lucien Martin, curé de Mutrie, Sask., et cousin du défunt, chanta le service, assisté de MM. les curés Bois et Ferland.

Les nombreuses marques de sympathies que reçut la famille, nous disent l'estime dont jouissait le défunt. Il est parti, cet époux, ce fils, ce frère. Il est parti au séjour du repos, là où l'on moissonne dans l'allégresse ce que l'on a semé dans les pleurs. Que sa vie et sa mort soient pour nous tous une leçon. Que son soouvenir soit toujours présent à notre mémoire. Son corps repose au pied de la croix noire qui ouvre ses bras dans un geste de prière et de miséricorde. Que la croix ne soit pas seule à prier pour lui. Alors son âme sera bientôt dans la paix du Seigneur.

Corr.

REGINA, Sask.

Journée de charité

A la demande de Monseigneur l'archevêque, les Dames Catholiques des différentes paroisses de la ville se sont unies pour organiser une journée de charité en faveur du Séminaire; elle fut fixée au 8 février et malgré la température moins favorable, elle remporta un véritable succès. Mmes S.-M. Jean, A. Castagner, A Létourneau, représentèrent les dames canadiennes-françaises dans le comité organisateur. Monseigneur est enchanté des généreuses offrandes reçues et surtout de l'intérêt que tous ont manifesté à l'oeuvre du Séminaire.

Va et vient

Mme C. Vandall de Saint-Brieux, a passé quatre semaines à Régina, chez Mme de Roo, sa fille. Mme A. Clermont de Régina s'est rendue chez Mme Saindon, sa fille, résidant à Radville. M. Jos. Gratton, de Montmartre, est passé à Régina.

Retraite de Régina

La retraite des Canadiens français de Régina a été fixée au 18 mars prochain et se terminera dimanche le 25 suivant. Tous les Canadiens qui pourraient se trouver de passage à Régina pendant cette semaine, sont cordialement invités à venir s'unir à nous pour les exercices de la retraite annuelle.

Malades

M. J. A. Saindon de Radville est sérieusement malade à l'hôpital des Soeurs Grises, de même que Mme R. Falardeau à l'hôpital Général. Parmi nos autres malades relevons le R. P. Granger de St-Hubert, Mme E. Forcier, de Forget; M. N. Duval de Gravelbourg, M. W. St-Germain de Lisieux, M. L.-H. Tessier, M. De Beauséjour.

—Corr.

FERLAND, Sask.

Le 13 février, eut lieu à l'école du village, une partie de cartes au profit de cette école. La soirée avait été organisée par notre dévouée institutrice, Mlle Boittiaux. Un grand nombre de personnes y prirent part et s'amusèrent très agréablement. Après les parties de cartes un joyeux programme fut exécuté par les élèves de l'école, et un goûter des plus délicieux fut servi.

De magnifiques prix furent distribués aux gagnants: 1er prix des hommes: M. Charles Henri Fournier; 2ème prix: Tom Fewing; consolation: M. H. Pinet; 1er prix des femmes: Mme Aristide Fournier; 2ème prix: Mme Brander; consolation: Mme E. Bisson. Nos félicitations et remerciements à l'organisatrice de cette agréable soirée et à tous ceux qui ont contribué à son succès.

—Corr.

TITANIC, Sask.

Le 6 février, avait lieu dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Marie-Louise Lenroel, de Carlton, et de M. Félix Ethier, de Domremy, résidant à Carlton.

Aux accents d'une marche nuptiale de Mendelssohn, jouée par l'organiste, M. B Rio, les futurs mariés firent leur entrée dans l'église: Mlle Lenjoel, au bras de M. J. Robin, père, qui remplaçait M. Gildas Lenroel, père de la mariée, retenu à la maison par la maladie, et M. Félix Ethier, accompagné de son beau-frère, M. Jules Georget, de Domremy, également représentant le père du marié. Garçon et fille d'honneur: M. Georget de Domremy et Mlle Rose Robin de Carlton.

Après une allocution très touchante de M. LeSann, curé de la paroisse, et la bénédiction de l'union des jeunes époux, à l'Offertoire, le cantique "Pour vous bénir, Seigneur", de St-Saëns, fut rendu avec âme par notre maître de chant, ainsi que d'autres cantiques de circonstance.

Plusieurs amis des mariés avaient profité de l'occasion pour présenter le témoignage de leur estime et leurs meilleurs voeux de bonheur. Après la cérémonie, un somptueux banquet attendait les invités à la résidence de M. et Mme Gildas Lenroel, parents de la mariée.

Inutile de dire que la journée se passa très agréablement, chacun y allant de sa petite chanson.

Parmi les invités, nous remarquions M. et Mme Jules Georget, M. et Mme Ethier et leurs enfants, Mlle Ethier, de Domremy; de Marcelin, M. et Mme Justin Gauthier, M. et Mme François Gauthier, M. Thomas Gauthier; de Carlton: Mlle Marie Robin, M. Marcel Robin, Mme Pierre Robin, Mme Jean Robin; de Titanic, Mlle Claire Robin; encore de Carlton: Mme Emmanuel Bienvenue, M. et Mme E Bienvenue, M. Pierre Bienvenue, M. et Mme Bruno Samlesky, M. et Mme Arsenault, M. Joseph Bourdais, M. et Mme Haeck, M. et Mme Mathurin Bourdais, M. et Mme Marius Bouthoux, M. et Mme B Rio, de Titanic, M. et Mme John Bayriton de Carlton; de Duck Lake: M. et Mme Henri Prillat, M. et Mme Emile Blanchard, M. et Mme Amédée Cécillon.

Les parties de cartes bi-mensuelles organisées à tour de rôle par les familles de la paroisse, au profit de l'église, ont toutes remporté un franc succès; la dernière organisée par les jeunes filles, eut un cachet tout particulier; ces demoiselles nous jouèrent une petite opérette: "Les deux pigeons", qui fut très goûtée de l'auditoire, le tout coupé de jolies chansons: "La légende des flots bleus", par Mlle Claire Robin, et Jeanne Arcand; "Les mamans", par Mlle Suzanne Rio, institutrice; "Beautiful Sea", par Mlles Suzanne Rio et Alphonsine Bouthoux. Les recettes furent de $40.95. Dimanche prochain, c'est au tour des "vieux garçons".

—Corr.

ST-FRONT, Sask.

Mardi, le 6 février, avait lieu à l'église une soirée de cartes suivie d'un petit concert et d'une vente de paniers, sous les auspices de la famille Maurice Bussière. On y joua aux cartes avec entrain jusqu'à une heure avancée. Les heureux gagnants furent: 1er prix des dames: Mme Z. Vézina; 2e prix, Mlle A. Montesse; consolation, Mlle Y. Key; 1er prix des hommes, M. J. Deschamps de St-Denis, qui se trouvait de passage à St-Front; 2ème prix, M. G. Plamondon; consolation, M. P. Robitaille. Un magnifique service à thé, offert par Mme M. Bussière, fut rafié. Le sort favorisa M. W. Kessey. On eut ensuite le plaisir d'entendre le concert dont voici le programme: Ouverture: duo de violons et accompagnement de guitar par les trois MM. Lefebvre, Eugène, Lucien, Adrien; Pantomime en un acte, jouée par A. Plamondon, M. Bussière, A. Régie, E. Moyen et A. Bussière; Une chanson par E. Moyen; Le cheval brûlé, par M. Bussière et E. Moyen; Sermon du curé de Cucugnan par E. Moyen; plusieurs chansons comiques suivirent la fameuse pièce du mauvais ménage par Mlle Anita Robitaille, A. Bussière et E. Moyen. Ce fut le royaume du rire pendant deux heures.

Tous se quittèrent en se promettant bien de continuer, car tout en nous amusant bien, cette soirée rapporta à notre église la jolie somme de $77.80. Nous devons des remerciements à la famille M. Bussière pour nous avoir donné cette soirée.

—Corr.

SAN CLARA, MAN.

Lundi, le 12 fév., dans l'église de Ste-Claire, M. Pierre Lachance conduisait à l'autel Mlle Albertine Ruel. M. le curé Marchand bénit le mariage. M. I. Lachance servait de témoin à son fils et M. J. Ménard, à la mariée. Mlle Irène Bussière et M. Edouard Ménard étaient demoiselle et garçon dhonneur.

Après le mariage, l'heureux couple se rendait chez M. I. Lachance où fut servi un somptueux repas.

Parmi les invités, étaient présents: M. le curé Marchand, M. Ls. Gauthier, M. A. Lachance, M. et Mme J. Chouinard, M. et Mme E. Mailhot, M. et Mme J. Ménard, M. et Mme G. Himbeault, M. et Mme A. Lachance, M. et Mme Bussière, Mlle Eva Bussière, MM. F. Lachance, Edmond, Rosario et Damase Chouinard, Léo et Raymond Bussière, Lucien Landry, M. et Mme P. Lachance vont résider sur leur ferme, à Walkerburn, Man.

--Corr.

NOUVELLES

Permis d'automobile

REGINA. — L'extension des permis d'autos de 1933 expire à la fin du mois. En janvier et février, 1933, on distribua environ 12,000 permis d'autos et de camions. Cette année, de 2,000 à 2,400 seulement sont émis. Ce sera donc une course aux permis à la fin du mois. Il faut en faire la demande maintenant pour éviter les retards et les inconvénients.

Arthur Sauvé au Vatican

CITE VATICANE. — Sa Sainteté Pie XI a reçu en audience privée l'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes du Canada, et sa famille.

Secours aux centres urbains

REGINA.—Plus de deux millions de dollars sont distribués en secours directs dans les villes et villages de la province du 1er janvier au 31 décembre 1933, à 30,774 hommes, femmes et enfants.

Verigin donne sa démission

LETHBRIDGE, Alta. — La colonie des 15,000 doukhobors est dans l'attente. Le chef, Peter Verigin, est, dit-on, en conférence avec les officiels de la colonie qui sont à considérer sa démission. On croit que les Doukhobors auront un nouveau chef bientôt. Aucune déclaration, croit-on, ne sera faite à Coley même où résident les Doukhobors; elle viendra plutôt de Brillant, Colombie canadienne, où se réunira bientôt la "Christian Community of Universal Brotherhood" organisation officielle des Doukhobors.

Une enquête sur la commission de la radio

OTTAWA. — Le premier ministre donne avis qu'un comité de sept députés enquêtera sur la Commission canadienne de la radio afin d'améliorer la radiodiffusion d'Etat

L'hon Dandurand élu prés.

MONTREAL.—Le sénateur Raoul Dandurand, C. R., ancien président de la Société des Nations, a été élu président de l'Université de Montréal, à une réunion spéciale du conseil de l'institution. Il succède au sénateur F.-L. Béique, décédé le 12 septembre 1933.

Les pensions ont diminué

OTTAWA. — La somme totale des pensions de guerre payées par le gouvernement fédéral diminue depuis trois ans et à la fin de décembre 1933, elle était de $5,500,000 de moins qu'en 1931 et de $2,000,000 de moins qu'en 1932. Ces chiffres ont été fournis par M. Murray MacLean, ministre des pensions, à M. Mackenzie, libéral de Vancouver.

Le total des pensions était de $47,459,478 en 1931; de $43,822,230, en 1932; de $41,969,395, en 1933.

Ce que payent les journaux

OTTAWA. — Maurice Dupré, avocat général du Canada et ministre intérimaire des Postes, a appris à M. Pierre Veniot, ancien ministre libéral des Postes, que le port sur les journaux, au cours de l'exercice terminé le 31 mars, 1932, a représenté une somme de $1,631,321 et pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre, 1933, de $1,047,804. On prévoit même que pendant le reste de l'exercice courant, le port sur les journaux rapportera une somme additionnelle de $476,559 au ministère des Postes.

Condamnés à mort

SOFIA, Bulgarie. — Douze matelots ont été condamnés à mort pour action communiste dans la marine bulgare.

440 millions de gallons de bière

CHICAGO. — Le président de l'Association américaine des brasseurs prévoit que les Américains boiront 440,000,000 de gallons de bière cette année.

Les loups dans le nord

FORT CHIPPEWYAN, T. N.-O. — Les loups de bois en groupes de 15 à 20, font plus de chasse que les chasseurs eux-mêmes. Il faudra leur faire la guerre.

La terre tremble

SANTA-ROSA, Calif. — Deux tremblement de terre ont causé une grande commotion mais il n'y eut aucun dommage.

Collision d'aéroplanes

TOKIO. — Une collision entre deux aéroplanes de guerre a causé la mort de deux officiers de l'aviation japonaise.

Protection à Pu-Yi

HSINKING, Manchukuo. — Une armée de cinq mille hommes gardera Henry Pu-Yi pour le protéger contre des menaces d'assassinat lors de son couronnement comme empereur de Manchukuo, le 1er mars.

MacDonald menacé

LONDRES. — On vient d'ajouter un nouveau garde de corps au premier ministre Ramsay MacDonald à la suite de menaces faites contre sa vie.

Le traité avec la Russie

Le nouveau pacte demande plus d'égalité dans le commerce mutuel.

LONDRES. — Le pacte anglo-russe, qui vient d'être signé, pourvoit à l'augmentation d'achats de toutes sortes de produits anglais par la Russie.

D'après le nouveau pacte, l'Union soviétique devra acheter à peu près autant qu'elle vend à la Grande-Bretagne.

Cela signifie une augmentation annuelle d'environ $20,000,000 en exportations anglaises.

Ce traité qui favorise la Russie sera mis en vigueur peu à peu à mesure que l'équilibre d'achat et vente pourra s'établir entre les deux nations.

A bout de patience

LONDRES. — Jusqu'ici, l'Angleterre se montrait la plus pacifiste dans la question du réarmement et des constructions navales. Mais à bout de patience, et voyant les autres pays se préparer à la guerre, elle annonce qu'à moins d'une entente à la prochaine conférence internationale, qui sera convoquée le 10 avril pour vivre ou pour mourir, elle se mettra elle aussi à l'oeuvre et augmentera sa flotte navale.

L'Angleterre ne revient pas à l'étalon-or

En réponse à une question sur la stabilisation éventuelle de la devise anglaise, soulevée à la Chambre des Communes, le secrétaire financier à la Trésorerie s'est contenté de rappeler que, tant que certaines conditions économiques requises ne seraient pas remplies, il ne pouvait être question pour l'Angleterre du retour à l'étalon-or.

Les troubles en Espagne

MADRID. — Neuf personnes ont été blessées à Bilbao au cours de troubles résultant d'une grève d'inspiration communiste.

A Madrid, le gouvernement cherche à régler une grève des ouvriers du bâtiment.

Dans la province d'Avila, la police a confisqué beaucoup d'armes et de munitions au cours de perquisitions.

Hitler abolit le conseil fédéral

BERLIN, 14 fév. — Le gouvernement de Hitler abolit le Reichsrat—conseil fédéral — en abrogeant la section quatrième des constitutions de la république allemande.

Le Reichsrat qui représente les Etats, a le droit de sanction préliminaire et de protêt contre un bill du Reichstag.

L'abolition du Reichsrat équivaut à la reconnaissance légale des conditions existantes depuis que Hitler détient le pouvoir.

Accusé de trahison

BERLIN.—Le comte Ernst Zu Reventlow, un des lieutenants de Hitler, déclare dans son journal que l'ancien Kaiser Wilhelm vient de commettre ni plus ni moins un acte de haute trahison contre l'Allemagne.

Le Kaiser aurait écrit une lettre disant que seulement sous le Kaiser ou l'un des princes héritiers, le Reich peut reconquérir son pouvoir et sa gloire première.

Donc, en avant, avec Dieu, pour le roi et la patrie, pour le Kaiser et le Reich.

Doumergue accuse Hitler

Attitude énergique de Doumergue vis-à-vis l'Europe. — Une note à l'Allemagne.

PARIS. — Le premier ministre G. Doumergue prend une attitude ferme vis-à-vis l'Europe en général. Il se sent fort de sa popularité en France. Il ne perdit pas de vue les troubles en Autriche et il accuse directement le chancelier A. Hitler, d'Allemagne, d'avoir réarmé son pays.

En conséquence, dit une note adressée à Berlin et qui constitue une des premières mesures du nouveau cabinet, il est inutile de tenir d'autres pourparlers franco-allemands.

Le vieux ministre de 71 ans s'est appliqué à trouver la formule d'une politique étrangère qui "donnera à la France l'autorité nécessaire pour jouer un rôle utile dans la Société des Nations et les conférences internationales".

L'accusation de réarmement portée contre l'Allemagne vient comme réplique à un mémoire d'Hitler relativement à des conversations ultérieures sur le désarmement. Elle a été portée à la connaissance de la Chambre des députés, alors qu'elle venait d'applaudir le nouveau cabinet.

Alors que ce dernier paraissait pour la première fois en Chambre il a obtenu un appui presque sans précédent, soit celui de 402 des 595 députés. C'est une majorité plus considérable que celle donnée au populaire Raymond Poincarré, "le sauveur du franc", en 1926.

Mais la situation européenne agitée n'a pas absorbé toute l'attention du premier ministre Doumergue. Il s'occupe activement de poursuivre l'enquête sur le scandale de Bayonne. La Chambre a été priée de nommer auplus vite un comité qui se mettra à l'oeuvre aussitôt.

M. Bennett au "Canadian Club"

La fusion de certaines provinces -- Les Chemins de fer -- A la limite de nos obligations et de notre crédit -- L'Est et l'Ouest.

MONTREAL. — Le premier ministre du Canada, M. Bennett, a entretenu les membres du *Canadian* Club à l'hôtel Windsor, du problème de fusion des Provinces Maritimes en une seule et des provinces des Prairies en une seule aussi. En second lieu il a traité des chemins de fer, montrant qu'une population de dix millions et demi d'habitants est extrêmement surchargée avec trois chemins de fer transcontinentaux, dont deux sont maintenant réunis en un seul. Il a rappelé ensuite que le Canada doit payer des intérêts annuels sur une dette de $3,000,000,000 et en plus les intérêts sur les sommes garanties. C'est dire que le Canada a atteint la limite de ses obligations et de son crédit. S'il veut conserver son bon renom, son rang dans le monde, il doit s'arrêter sur cette voie.

M. Bennett a tout d'abord fait obesrver que, géographiquement parlant, plusieurs problèmes se posent aux Canadiens. Il y a l'Est et l'Ouest. L'Est accuse l'Ouest d'avoir trop dépensé. L'Ouest prétend qu'il a produit pour dix billions de dollars durant les dix dernières années et qu'il a alimenté les villes, les ports et les industries de l'Est. D'autre part, on parle beaucoup de la fusion des provinces maritimes en une seule. On parle aussi de la fusion en une seule des provinces des Prairies. On oublie trop qu'il faut pour cela amender la constitution canadienne. On oublie aussi que la majorité ne peut forcer ces provinces à se fusionner respectivement. Il faut qu'elles le veuillent les premières. Le Canada forme une union fédérale et non législative. Il faut pour cela présenter une Adresse au parlement de la Grande-Bretagne. Qu'on ait trop de gouvernements provinciaux, qu'on ait trop de municipalités? Peut-être, mais qui les a mis sur pied?

A l'origine de l'entrée de plusieurs provinces dans la Confédération canadienne, se trouve une question de chemin de fer. Les provinces maritimes n'en font partie qu'à la condition d'avoir un chemin de fer qui les relie à Montréal. Le Manitoba et la Colombie canadienne ont posé la même condition. Ainsi nous avons eu l'Intercolonial et le Pacifique Canadien et un autre chemin de fer et l'on prétendait que tout irait toujours bien. En 1923, deux de ces chemins de fer furent réunis en un seul. Songez-vous, hommes d'affaires, dit-il, au fardeau des chemins de fer pour une population de 10,500,000 Canadiens que nous sommes? Même les riches Etats-Unis n'ont pas de chemin de fer qui vous transporte de New-York à San Francisco sans vous obliger à changer de train en route.

M. Bennett conclut qu'avec notre dette de près de $3,000,000,000 et les intérêts qu'elle commande ainsi qu'avec les intérêts sur les sommes garanties, avec le problème des chemins de fer et la crise présente, le Canada a atteint la limite de son crédit et qu'il lui faut prendre les moyens d'arriver dans ses affaires. M. Bennett n'a pas dit quels seront ces moyens, il les fera connaître à Ottawa.

La politique monétaire aux Etats-Unis

Le bénéfice pour le gouvernement de la dévaluation du dollar

La Trésorerie a annoncé que les stocks d'or s'élèvent actuellement à 4,029 millions 92,988. dollars, sur la base de l'ancien dollar, représentant une valeur actuelle de 6,822,033,506 dollars, accusant un bénéfice pour le gouvernement de 2,792,940,317 dollars.

On souhaite à Washington de négocier au plus tôt avec Londres et Paris

M. Morgenthau, secrétaire d'Etat du Trésor, a annoncé que les opérations du fonds de stabilisation resteraient secrètes. Dans les autres milieux de l'administration, on déclare que les Etats-Unis désirent que le monde entier bénéficie pour sa restauration de l'initiative monétaire américaine.

A ce propos, on voudrait bien d'ailleurs à Washington que le franc et la livre s'accordassent avec le dollar en vue de collaborer sur une base commune au redressement économique mondial.

Aussi, le gouvernement américain souhaite-t-il ardemment que des négociations soient ouvertes avec la France et l'Angleterre, en vue d'opérer un rajustement monétaire international.

Des sondages seraient prochainement faits, dit-on, dans ce but, par la Banque fédérale de réserve de New-York.

L'abbé Francis P. Keough évêque de Providence

Mgr William O'Brien devient auxiliaire du cardinal Mundelein, à Chicago.

WASHINGTON. — Le Pape a effectué les nominations épiscopales suivantes: Mgr Moses Kiley est nommé évêque de Trenton, dans le New-Jersey; M. l'abbé Francis-P. Keough est nommé évêque de Providence, dans le Rhode-Island; M. l'abbé Robert-E. Lucey est nommé évêque d'Amarillo, au Texas; et Mgr William-D. O'Brien devient auxiliaire de l'archevêque de Chicago, le cardinal Mundelein.

Mgr Kiley est directeur spirituel du Collège de l'Amérique du Nord à Rome.

Mgr Keough est vice-chancelier du diocèse de Hartford, au Connecticut.

Mgr Lucey est curé de Saint-Antoine, à Long-Beach, en Californie.

Mgr O'Brien est président de la "Catholic Church Extension Society" à Chicago.

Notes Sportives

Ligues professionnelles

Position des équipes

LIGUE DE LA SASKATCHEWAN

Section Sud

	J.	G.	P.	N.	Pts
Weyburn	18	13	5	0	26
Regina Aces ..	20	11	8	1	23
Regina Vics	27	7	12	1	15
M.J. Crescents	19	6	12	1	13
M. J. Falcons	17	5	12	0	10

Section Nord

	J.	G.	P.	N.	Pts
Prince-Albert	21	21	0	0	42
Elites	19	6	11	2	14
Humboldt	11	1	8	2	4

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	Pts
Toronto	38	21	8	9	51
Maroons..	39	14	16	9	39
Canadiens	37	14	17	6	34
Américains..	38	12	17	9	33
Ottawa	37	9	23	5	23

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	Pts
Détroit	38	18	10	10	46
Chicago	37	17	10	10	44
Rangers	38	18	13	7	43
Boston	38	12	21	5	29

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	F	N.	Pts
Détroit	35	18	13	4	40
Syracuse	37	17	17	3	37
Buffalo	35	13	12	10	36
London	32	14	12	6	34
Windsor	36	15	19	2	32
Cleveland	33	13	17	3	29

Championnat aux Saskatoon Quakers

MILAN. — Le championnat amateur mondial du hockey a été gagné par les Saskatoon Quakers, représentant le Canada. Les Canadiens battirent l'équipe des Etats-Unis par 2 à 1 dans la finale, après avoir battu les Suisses en semi-finale.

Les lauréats du prix Lévesque - 1933

CONCOURS DE BIOGRAPHIES — CINQ PRIX DECERNES — MM. DONATIEN FREMONT, PIERRE DAVIAULT, RAYMOND DOUVILLE, PIERRE BENOIT, MMES HENRIETTE TASSE ET JULIETTE LAVERGNE (MME ARTHUR SAINT-PIERRE) SONT COURONNES

C'est le 1er août 1933 que les concurrents devaient remettre leurs manuscrits à l'éditeur Albert Lévesque pour prendre part à son concours de biographies romancées.. Six ouvrages ont été couronnés. Le premier prix a été décerné à M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté", à Winnipeg, pour le volume récemment paru, "Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois", qui vient d'atteindre son deuxième mille. Le deuxième prix va à . Pierre Daviault, d'Ottawa, auteur de deux ouvrages remarquables: "L'expression juste en traduction" et "Questions de Langage". M. Daviault a écrit une biographie intitulée "La Grande Aventure de LeMoyne d'Iberville", qui sera bientôt publiée en volume, aux Editions Lévesque. C'est M. Raymond Douville, directeur du "Bien Public", aux Trois-Rivières, qui remporte le troisième prix avec sa "Vie aventureuse d'Arthur Buies", dont la première édition est déjà épuisée. Le quatrième prix est accordé à M. Pierre Benoît, rédacteur au *Canada*, fils du Dr E.-P. Benoît, de Montréal. M. Benoît a soumis une vie romancée de Jeanne Mance, qui paraîtra dans quelques mois. Enfin, le cinquième prix est partagé entre Juliette Lavergne (pseudonyme de Mme Arthur Saint-Pierre) et Mme Henriette Tassé. La première a soumis une vie largement romancée de la petite sainte indienne Catherine Tekakwitha. Son ouvrage s'intitule "La vie gracieuse de Tékakwitha". Mme Henriette Tassé, auteur de plusieurs ouvrages fort goûtés, a écrit la biographie de son oncle, Hector Berthelot, l'humoriste et caricaturiste bien connu, fondateur du "Canard" et de maintes autres feuilles humoristiques. Ces deux volumes seront aussi publiés sous peu, aux Editions Albert Lévesque.

Un éclair consiste très souvent en un certain nombre de décharges successives qui se succèdent à intervalles d'une fraction de seconde.